

470^e Le Petit Tram

Mai 2018



LE MENSUEL CULTUREL ET ASSOCIATIF DES HABITANTS DE HAUT-ITTRE, ITTRE ET VIRGINAL - UNE EDITION DU CENTRE CULTUREL D'ITTRE

« Ittre 2050 », qu'est-ce que c'est ?

C'est une expérience humaine, de prospective participative, initiée par le Centre culturel d'Ittre, qui vise à mobiliser les citoyens pour participer activement à la construction de notre avenir. Mais c'est aussi et surtout un lieu de rencontre, pour les amoureux et amoureuses de Virginal-Samme, d'Ittre, d'Haut-Ittre, de Fauquez, du Sart, de Baudémont,... De tous les villages, hameaux et lieux dits qui constituent notre territoire.

L'idée du projet, c'est de réunir un maximum de personnes qui habitent, travaillent,... Bref, fréquentent la commune d'Ittre, autour d'un groupe Facebook. Et de se projeter dans le futur et d'imaginer ensemble comment pourrait évoluer, à divers égards, le territoire de la commune d'ici une trentaine d'années. Pour stimuler l'imagination, cinq visions scénarisées « d'Ittre en 2050 » seront proposées sur le groupe.

Au-delà de la simple expression des rêves et des cauchemars de chacun sur l'avenir de nos villages, le groupe se veut un lieu de réflexion, de partage, d'échanges, de débat, où vous pouvez faire part, dans le respect de tous, de votre opinion, de vos inquiétudes, de vos envies mais aussi de votre ressenti sur l'évolution actuelle de nos villages, sur les transformations qu'ils ont connues par le passé, sur ce qu'il faut préserver à tout prix, ce qu'il faudrait changer, etc. Là aussi, des articles, des photos, des vidéos, seront publiés pour lancer le débat.

5 scénarios, 5 visions du futur

Les scénarios reflètent, de manière volontairement exagérée, ce à quoi pourrait ressembler le territoire si l'on pousse à l'extrême l'une ou l'autre dynamique et ses conséquences.

Les thématiques ont été construites sur base des problématiques et dynamiques, identifiées dans le PCDR, qui ont ou qui pourraient avoir un impact réel sur le territoire à court ou moyen terme. Elles peuvent aussi s'inspirer de mouvements sociétaux plus globaux, observés à l'échelle de la région, du pays et même au-delà et qui pourraient eux aussi influencer l'avenir de notre commune.

Sans prétendre vouloir dessiner un portrait exact de ce à quoi pourrait ressembler le territoire dans 30 ans, les cinq scénarios veulent surtout attirer l'attention sur certaines dynamiques qui ont déjà un impact sur le territoire ou qui pourraient le modifier d'ici quelques années.



➔ suite en page 3

Enragez-vous Quels sont les défis et les merveilles de notre commune ?



L'action « Enragez-vous... et puis votons » continue, sur notre territoire et ailleurs dans la Province du Brabant Wallon. Nous avons besoin de vous et de votre participation pour relever tout ce qui va et tout ce qui ne va pas dans notre belle commune !

Parmi vos propositions, 5 défis et 5 merveilles seront sélectionnés -

grâce à vos votes- et ensuite soumis à nos futurs élus lors des débats électoraux pour les élections communales d'octobre 2018. Pour soumettre vos défis et vos merveilles, plusieurs possibilités :

- Par formulaire électronique, via le lien <https://framaforms.org/enragez-vous-et-puis-votons-ittre-1521640156>

- En remplissant une carte postale que vous pourrez trouver et compléter :

- Au Centre Culturel d'Ittre, pendant les heures d'ouverture
- A la bibliothèque de Virginal, pendant les heures d'ouverture
- Aux 50 ans du canal, le 12 mai

- Lors des jeux inter villages le 27 mai
- Au marché des saveurs du SITI, le 3 juin
- Aux Café Truc, les 3ième mercredi du mois
- Au Repair Café, les 3ième dimanche du mois
- A l'Etable d'Hôtes, tous les vendredis

Pour voter et élire les 5 défis et les 5 merveilles, deux options : par voie électronique, sur tableau, dans les villages, le 15 juin
Pour prendre connaissance des résultat, une date à retenir : Le 20 juin

 Karim Sarton

Dans ce Petit Tram...

UNE KERMESSSE À LA BRUYÈRE DE VIRGINAL. Annonce des festivités **en p. 3**

ENERGIE : COOPÉRATIVE, PRIMES, AUDIT, ISOLATION... Petit compte-rendu de la séance organisée par Energ'Ittre **en p. 8**

VISITE AU BURKINA FASO. Le témoignage des émissaires ittrois qui font le point sur les projets en cours **en p. 10**

2 ÉTUDIANTES ITTROISES MÈNENT DES PROJETS SOLIDAIRES. A découvrir **en p. 10**

DES PERSONNES ÂGÉES ET DES JEUNES RÉFUGIÉS MONTENT UNE PIÈCE DE THÉÂTRE DANS UNE MAISON DE REPOS **en p. 10**

BULLETIN COMMUNAL DANS LES PAGES CENTRALES

**Kunsten
bo(i)s
des arts**
Lundi 21 mai
Kasteelpark
à Lembeek

En page 5




VIRGINAL MAZOUT

Chers clients,
Après de belles et longues années de travail, je prends ma retraite. Je tenais à ce qu'il y ait une continuité dans l'approvisionnement de ma chère clientèle, et pour cela j'ai fait confiance à l'entreprise **Mazout Jasmin** et ses 58 années d'expérience. N'hésitez pas à prendre contact avec eux via le numéro habituel : **067/64 80 35** ou **064/22 47 03**, ou par mail : info@mazout-jasmin.be. Possibilité de commander en ligne : www.mazout-jasmin.be. Danièle et moi vous remercions pour ces belles années et votre confiance.

Michel Wattiez

Dites oui à Sebati !
et aux fenêtres sécurisées
au prix du standard

www.sebati.be

**ACTION PRINTEMPS*
KIT PROTECT OFFERT**
Ferrage de sécurité 4 points
Vitrage feuilleté Multiprotect
Poignée à bouton

*Valable jusqu'au 31/05 - Non cumulable

Distributeur officiel **FINSTRAL** DEVIS GRATUIT

Ets SEBATI .BE
SPRL
CHASSIS - PORTES - VOLETS
REBECQ - BRAINE-L'ALLEUD

REBECQ	Chaussée de Tubize, 29	067 55 23 39
	1430 Rebecq	0477 39 83 23
BRAINE-L'ALLEUD	Chaussée Bara, 68	02 384 96 14
	1420 Braine-l'Alleud	0477 39 83 23

DACIA

RENAULT

B.L.C. MOTORS

Votre distributeur
dans la région
067/550 300
blcmotors@blcmotors.be

Chaussée de Bruxelles 58
7090 Braine Le Comte

Centre Funéraire ANDRE MOREAU & Mélanie Mertens

Rue du Croiseau, 88 - 1460 Ittre

Tél. 067/21 22 46

Mel' Ange de Fleurs

ORGANISATION COMPLÈTE DE FUNÉRAILLES TOUTES RÉGIONS - SERVICE DE GARDE 24H/24
Salle de réception - Monuments - Articles funéraires - Grand parking - Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be



«Ittre 2050», qu'est-ce que c'est ?

→ suite de la page 1

Ittre 2050 se veut un outil ouvert à tous. Il n'y a pas de mauvaises propositions, de mauvaises idées. Tout le monde peut s'exprimer ouvertement. Les petites pensées et les petites choses font aussi partie du quotidien de demain ! Il

n'est donc pas nécessaire d'avoir des connaissances spécifiques dans le domaine pour s'exprimer. Mais bien sûr, si vous en avez, vous pouvez aussi les partager !

Une photo, une vidéo, un com-

mentaire, un lien vers un site web, un article... Tout ce que vous pourrez trouver et partager, en rapport avec la thématique et susceptible de nourrir la discussion, est pertinent ! N'hésitez pas, l'initiative ne sera un succès que si

vous décidez de la prendre en main et de la faire vivre !

Rendez-vous sur Facebook «Ittre 2050».



Karim Sarton

Agenda activités ONE

MAI

Mercredi 16 : Baby couleurs pour enfants de 18 mois à 3 ans de 14h30' à 15h30'

Atelier Peinture, pour les enfants de 3 à 6 ans accompagnés de 15h30' à 17h

Mercredi 23 : atelier d'éveil corporel, pour les enfants de 3 à 6 ans accompagnés de 15h30' à 17h

Mercredi 30 : atelier Bout 'ficelle, pour les enfants de 3 à 6 ans accompagnés de 15h30' à 17h

Atelier d'éveil aux sonorités, pour enfants de 18 mois à 3 ans de 14h30' à 15h30'

JUIN :

Mercredi 6 juin : Baby couleurs

pour enfants de 18 mois à 3 ans de 14h30' à 15h30'

Atelier Peinture, pour les enfants de 3 à 6 ans accompagnés de 15h30' à 17h

Mercredi 13 : atelier d'éveil corporel, pour les enfants de 3 à 6 ans accompagnés de 15h30' à 17h

Mercredi 20 : Atelier d'éveil aux sonorités, pour enfants de 18 mois à 3 ans de 14h30' à 15h30'

Atelier Bout 'ficelle, pour les enfants de 3 à 6 ans accompagnés de 15h30' à 17h

**ONE Place de la station,
1440 Braine-le-Château
02 366 22 92**

Ittre – Port de plaisance

Le Clubhouse d'Interyacht vous accueille en semaine de 12h à 19h30 et les samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 20h (fermé le lundi).

Vous y serez accueillis par Mr et

Mme Van Biesen, membres du Club, qui vous serviront boissons et petite restauration.

**Les membres du conseil
d'administration**

www.interyacht.be



Tourisme

Journées Eglises ouvertes 2018

SAMEDI 2/06/2018

DE 14:00 À 18:00 ET

DIMANCHE 3/06/2018

DE 11:00 À 15:30

EGLISE OUVERTE,

VISITE GUIDÉE

Visites libres et guidées de l'église d'Haut-Ittre dédiée à Saint-Laurent, avec une nef centrale et un chœur roman, des nefs latérales de style gothique. Elle est également remarquable par ses vitraux, ses statues en bois des XV et XVIe siècles, ses objets du culte du XVIIIe siècle, un couvercle de fonts baptismaux portant des crétages frappés de têtes mitrées, un chemin de croix contemporain réalisé par le peintre et graphiste Michel Olyff habitant à Haut-Ittre et un harmonium Dumont et Lelièvre.

Entrée: Gratuit

Info : de Moffarts Eric

+32 497 50 05 25

ericdemoffarts@gmail.com

Partner(s): SITI Ittre

DIMANCHE 3/06/2018

De 17:00 à 19:00

Concert chorale

Concert organisé par Musique Class'Ittre : « Légèrement plus à l'Est » par le Duo Ismirai, constitué d'un duo de chanteuses lyriques aux voix souples et larges : Ismini Giannakis (soprano) et Raïni Reding-Mederos (mezzo-soprano), accompagnées de leur talentueuse pianiste, Carmen Rotaru, originaire de Roumanie.

Au programme : des chants et duos populaires harmonisés entre autres par Brahms, Dvorak, Novak et Vulpesco.

Entrée : 15 € ou 12 € (étudiants/seniors). Prévente : 12 € ou 8 € (étudiants/seniors).

Réservations : +32 475 44 81 90

Entrée: Payant

Partenaire : SITI Ittre

L'église d'Haut-Ittre est dédiée à Saint-Laurent. Au départ, vers l'an 1000, il ne s'agissait pas d'une église mais bien d'une tour de guet pour surveiller la campagne. À cette tour furent accolés au 12ème

siècle une nef centrale et un chœur de style roman.

Par la suite, suivant l'extension du village, les nefs latérales furent ajoutées. De style gothique flamboyant ou encore gothique tardif, la construction de celles-ci s'étale sur plus de 5 siècles.

Très pittoresque, cette église vous envoûtera par son charme discret et son atmosphère paisible. Elle est également remarquable pour ses vitraux, ses statues en bois des XV et XVIèmes siècles, ses objets du culte du XVIIIème siècle, un couvercle de fonts baptismaux portant des crétages frappés de têtes mitrées, et le chemin de croix contemporain réalisé par le peintre et graphiste Michel Olyff habitant à Haut-Ittre.

Informations disponibles sur

ce lien : http://www.eglisesou-vertes.be/church_detail.asp?n=saint-laurent&churchID=553&e=on



Edito



L'imagination au pouvoir

Si vous avez été un tant soit peu connecté depuis le début du mois d'avril, ne fut-ce qu'à une radio ou à une télévision, il est quasi impossible que vous n'ayez pas entendu parler de « Mai '68 ». 50 ans obligent, quasi tout le monde y est allé qui d'un souvenir, qui d'un commentaire ou d'une analyse mais aussi qui d'une comparaison avec, par exemple, les mouvements sociaux qui se sont déroulés en France récemment.

Le propos n'est pas ici d'analyser la pertinence ou non d'un tel mouvement et la qualité de l'héritage qu'il nous a laissé. C'est juste une occasion pour se rappeler simplement que si on veut tenter de faire évoluer le monde dans lequel on vit, il est primordial de le faire savoir, de s'exprimer, bref !, de donner son avis. L'approche des prochaines élections communales est une belle opportunité pour cela.

Cependant, rien ne vous oblige à descendre dans la rue pour manifester vos attentes et vos envies.

Vous pouvez, par exemple, interpeller les candidats repris sur les listes, publier un article dans la page Expression du Petit Tram, participer à notre grande enquête « Enragez-vous, engagez-vous... »

Et puis votons ! » ou, simple, facile et ludique, participer aux échanges proposés par notre groupe Facebook « Ittre 2050 » sur le devenir de notre magnifique village.

Nathalie Lourtie
Animatrice-Directrice



La Bruyère en fête

organise

sa première Kermesse

les 2 et 3 juin 2018

au plateau de Tram à Virginal

Animation tout le week-end

Château gonflable
Simulation de pêche
Jeux païens et jeux de sumo pour toute la famille
Restauration sur place

Samedi 02 juin

11h - Ouverture de la fête

11h30 - Chasse au trésor

14h - Tournoi pétanque triplette 15€ par équipe

11h à 18h - Balade en tracteur

Soirée dansante de 21h à 2h

Dimanche 03 juin

11h - Concert de l'harmonie d'Hennuyères

12h - Démonstration du club canin OCCDS de Virginal

à partir de 12h - BBQ 15€ (réservation souhaitée)

18h - Clôture de la fête

Assiette BBQ 15 Euros - réservation souhaitée pour le 30 mai 2018 par versement sur le compte: BE80 7512 0899 0277

Bienvenu(e)s à toutes et tous

**Renseignements : Bontet Olivier 0496/214 074 après 18h,
Bonfond André 0496/ 948 980**

MARCHÉ

DES

SAVEURS



PLUS DE 20
PRODUCTEURS
DÉGUSTATION
ET
VENTE

DIMANCHE 03 JUIN 2018

GRAND PLACE - ITTRE

11H00 À 19H00



Vie Associative

Pharmacies de garde



Mai

-19 et 20 MAI De Buijl
Rue Du Pont, 62 Rebecq
-26 et 27 MAI Brenard
Rue Docteur Colson, 36 Rebecq

Juin

-2 et 3 juin Peeters
Chaussée d'Enghien 284,
1480 Saintes
-9 et 10 juin Machiels
Rue de la Libération 10
1440 Braine-Le-Château
-16 et 17 juin Cawet
Rue De La Libération 10
1460 Virginal
-23 et 24 juin Vandersteen
Rue De la Déportation 50 Tubize

Médecin de garde



Lieu : Hôpital de Tubize (CHTN) au n°8 de l'Avenue de Scandiano.
Ouvert les samedi, dimanche et jours fériés de 8h à 21h.

Durant les heures d'ouverture, deux médecins y assureront la garde : le premier assurera les consultations au poste, tandis que le second assurera les visites à domicile au chevet des patients incapables de se déplacer ou de se faire véhiculer au poste de garde pour raison de santé. L'appel au médecin volant se fera via le 065/31.20.00. Les nuits des vendredis, samedis, dimanches et jours fériés (de 21h à 8h), un seul médecin par zone assurera les visites à domicile à caractère urgent, toujours via le 065/31.20.00.

La langue de chez nous

Comme chaque année, les élèves de 6e primaire des 4 écoles de l'entité ont participé à la dictée Gustave Barbier.

Pour partager les ex æquo, les 84 participants ont dû écrire les 10 mots suivants:
Parallépipède - Comptine
Chlorophylle - Saynète
Dodécaèdre - Bibliothèque
Compas - Pyramide
Coccyx - Isocèle

Arthur Deghorain



Unité Pastorale: Ittre, Haut-Ittre, Fauquez et Virginal

« Oui, Je crois »

A la veille de Pâques, 239 personnes ont décidé de se faire baptiser.

C'est le nombre de personnes le plus élevé depuis ces 10 dernières années. On peut dire que c'est une décision mûrement réfléchie, car ce sont tous des adultes.

Alors pourquoi ?

Que cela leur apporte-t-il de plus ? Dieu croit en nous et croire en lui est déjà un grand pas.

Mais sauter le pas, acter le fait que l'on croie en Dieu, c'est symbolique. C'est une déclaration envers soi et envers le monde. C'est un peu comme se retrouver. Et il est difficile de le faire avec toutes les informations qui nous submergent au jour le jour. Du coup nos journées deviennent plus que

remplies. Elles débordent. Elles explosent.

Et nous, on essaye de suivre.

Retrouvons-nous.

Arrêtez-vous 15 minutes et ne faites rien. Vous allez avoir l'impression de perdre votre temps.

Mais vous allez vite vous rendre compte que 15 minutes, ça peut aussi être long. On l'a juste oublié. Amen

(Texte écrit par Florence)

La Pentecôte est la fête du don de l'Esprit Saint. Ils croient que Jésus est mort sur la croix le Vendredi saint, ressuscité des morts le jour de Pâques et monté au ciel le jour de l'Ascension. Avec la Pentecôte une force descend sur les apôtres, la force de l'Esprit Saint.

Cette fête célèbre la venue de

l'Esprit Saint et marque la fin du temps pascal. Grâce à l'Esprit Saint, les apôtres trouvent ainsi le courage de témoigner de la résurrection de Jésus, et d'annoncer la « bonne nouvelle ».

Messes anticipées de Pentecôte Samedi de Pentecôte

• 16h00 au couvent des sœurs à Virginal

• 18h00 à Ittre

• 18h00 à Haut-Ittre

Dimanche de Pentecôte (21 mai)

• 09h00 à Fauquez

• 10h00 à Haut-Ittre

• 10h30 à Ittre

• 10h00 à Virginal

@**Paroisse Ittre** Devenez nos « amis » et venez-nous découvrir sur « Paroisse Ittre ». Le site est

géré par de jeunes mariés, Sabrina et Davide Pintani en coordination avec le Doyen Père Jan

Père Jan PELC, Curé d'Ittre et Doyen de Tubize, 067 64 61 25, paroisse.ittre@skynet.be

Père Antoine BAGALWA, Curé de Virginal et Fauquez, 067 64 61 39, antoinebagalwa@outlook.com

Père Honoré Mitezezi GUTUM-BUKA, Curé de Haut-Ittre, 067 84 36 23, Mitel1952@yahoo.fr

Père Pascal SEVENI, Prêtre auxiliaire, 067 84 36 23

7pasikali@gmail.com

L'équipe de communication de l'Unité Pastorale, Sabrina et Davide Pintani, fbparoisseittre@gmail.com, Facebook « Paroisse Ittre »

Célébration du 10ème chapitre de la CONFRERIYE DEL TARTE AU CRASTOFÉ

Le samedi 17 mars 2018, notre confrérie gastronomique locale, la Confrérie del Tarte au Crastofé, célébrait comme il se doit son 10ème chapitre solennel. Après la célébration de son 15ème anniversaire à la fin de l'été 2017, la Confrérie del Tarte au Crastofé tenait ainsi en quelques mois son deuxième événement de grande importance.

La partie académique de la manifestation se tenait à la salle polyvalente de Virginal ; contrastant avec la froideur extérieure de la météo, à l'intérieur, l'accueil fut extrêmement chaleureux et très festif. D'entrée, à l'appel de leurs noms, les nombreuses confréries gastronomiques – et autres – qui avaient tenu à répondre présentes à leur consœur, firent leur entrée dans la salle polyvalente sous les applaudissements de la haie d'honneur que formaient tous les membres de notre Confrérie.

Ce cérémonial accompli, notre Grand Bailly présentait à l'assemblée notre Confrérie, rappelait quelques faits marquants du

passé de celle-ci et envisageait avec confiance son futur avant de déclarer ouvert le 10ème chapitre solennel. Toujours impressionnantes allaient ensuite se succéder les intronisations assurées par deux prévôts très pointus sur le protocole ; toutes les confréries acloles étaient venues en soutien mais également des confréries du pays de Liège notamment ; ce fut l'occasion de mettre à l'honneur quelques personnalités de la vie locale dont Madame Nathalie LOURTIE, récente directrice de votre journal préféré. Après une brève présentation des récipiendaires, ceux-ci étaient invités à déguster notre tarte et son pro-

duit d'accompagnement, sa bonne bière artisanale ambrée crastofette. Chacun prêtait ensuite serment entre les mains du Grand Bailly au son de trompettes virginaloises susceptibles de réveiller un mort et des applaudissements nourris de la salle. La manifestation se terminait – pour sa partie académique – par le verre de l'amitié après que furent entonnés successivement l'hymne de la Confrérie, la Brabançonne puis l'Hymne européen.

La partie festive allait pouvoir ensuite débuter mais cela, c'est une autre histoire... On n'est pas toujours et suffisamment associés que des associations, quelles qu'elles soient, peuvent porter haut les

couleurs locales et entretenir ainsi, parfois très loin, la bonne renommée d'un petit village qui n'est certes plus le centre géographique de la Belgique mais pourquoi pas, peut-être, celui de la bonne gastronomie traditionnelle. Qu'on se le dise : le 11ème chapitre se tiendra le 21 mars 2020.

Pour la Confrérie, Marc-Olivier LECLERCQ Aspirant compagnon



ITTRE 26-27 Mai Edition 2018

Jeux Intervillages

PÉTANQUE
KIKER GÉANT
SUMO
MOLKY
INSCRIPTION GRATUITE

QUI

HAUT ITTRE ITTRE FAUQUEZ VIRGINAL

1 village/hameau = 1 équipe

Samedi: quizz et chansons.
Dimanche: parcours d'obstacles, kiker géant, sumo, pétanque, molky.

Un défi "fil rouge" solidaire et plein de surprises.

On vous attend nombreux.
Infos et inscription: jivisitewp@gmail.com

Les petits délices d'Equinoa

Tablettes de soutien – Cuisine végétarienne

Equinoa vous accueille pour ses deux tablettes de soutien, en toute simplicité, dans son atelier aménagé. Vous serez invités à venir passer un moment convivial et gourmand autour de dégustations végétariennes. Au plaisir de vous recevoir !

Vendredi 25 mai à 20h
Entrée: tartelette aux oignons caramélisés et chèvre
Plat: Chili végétarien
Dessert: Bombe au chocolat
15 €/personne (hors boissons)

Vendredi 22 juin à 20h
Plat: Meze végétariens
Dessert: Tarte Amandine aux abricots
15€/personne (hors boissons)

Infos et réservations : equinoa-asbl@hotmail.com ou 0498/62 97 98
WWW.EQUINOASBL.COM

PETIT TRAM WWW.ITTRE.CULTURE.BE

Date de parution le 14/05/2018
Mensuel du Centre de Loisirs et d'Information - A.S.B.L.
36, rue de la Montagne à 1460 Ittre
Tél : 067/64 73 23
e-mail : info@ittreculture.be
Abonnement 20 euros/an
compte 068-0533130-45
Editeur responsable : Nathalie Lourtie
Bureau de dépôt : 1400 Nivelles
Les articles munis du sigle CLI sont écrits par l'équipe du CLI
Vos articles doivent être rentrés pour le 25 du mois qui précède la parution au plus tard de préférence par email (info@ittreculture.be) ou par courrier

Prochaine parution : 14/06/2018

Le Petit Tram
Mensuel édité par le Centre de Loisirs et d'Information asbl, reconnu comme Centre Culturel d'Ittre,
Rue de la Montagne 36 à 1460 Ittre 067/64 73 23.
Distribué toutes-boîtes dans l'entité d'Ittre.
Abonnement : 20 euros/an à verser au compte BE50 001 26 28 545 18.
Le Petit Tram, journal communautaire veut être un journal d'expression qui donne la parole à la vie associative et à l'ensemble des habitants de l'entité d'Ittre. Les articles sont publiés gratuitement. L'équipe d'animation du C.L.I. apporte des dossiers d'informations et réalise des reportages sur des événements socio-culturels, économiques et politiques qui ont une implication locale. C'est l'équipe d'animation aussi qui veille à respecter les règles de fonctionnement établies par l'assemblée générale

du C.L.I. et à respecter l'esprit pluraliste du journal. Le Comité de lecture accompagne, gère la page expression, il est composé de Marc Dubois, Claude Debrulle, Hélène de Schouttheete, Fiona Buidin, Nathalie Lourtie et Doris Bertau.
Conseil d'Administration du C.L.I. : Représentants de la Commune d'Ittre : Carine de Lichtervelde, Christian Fayt, Marc Vienne, Mohamed Tikri, Claude Debrulle, Dubois Marc, Hélène de Schouttheete, Sophie Peeterbroeck
Représentant de la Province : Steeve Fontaine
Représentants de la vie associative et les habitants de l'entité d'Ittre : Claire Lemaitre, Michèle Counson, Gus Goossens, Fabrice Gardin, Doris Bertau, Cherif Hamdis, Didier Verboom, Pierre Baudelet et Fiona Buidin.

Ont collaboré à ce journal :
Secrétariat : Dominique Ost, Marie Vanderlinden, Graphisme : Pascale Goffaux.
Coordination : Ludovic Devriendt
Rédaction : Ludovic Devriendt, Nathalie Lourtie, Karim Sartou.
Journalistes en herbe : Daniel Decamps.
Merci à toutes les associations et personnes qui nous ont transmis leurs articles.
Photos : Centre Culturel d'Ittre
Impression : Imprimerie Defferrière Nivelles.
Merci à nos correcteurs du mois : Claire Lemaitre, Michel Tilman.





Culture

Ittre CultureS



Pat Rock - Un départ prometteur pour le festival rock !

De la bonne musique rock, jouée par des groupes qui assurent le show, un son et un jeu de lumière au top, une motivation sans faille et des sourires communicatifs sur les visages des jeunes organisateurs... Voilà les ingrédients, simples, mais pourtant

essentiels, de la réussite de cette première édition du festival de musique organisé par les jeunes du Patro Saint Pierre de Virginal ! Rendez-vous l'année prochaine pour la deuxième édition ?!!

Karim Sarton



Concert de Mathilde Renault

(Chanson française)

Vendredi 18 mai à 21h30 L'Étable d'Hôtes

Après avoir enchanté le Botanique, les Ardentes, le Brussels Summer Festival, les Francos de Spa, Mathilde Renault nous revient au piano et au chant avec son single «Lucky Number» et de nombreuses vidéos live qui font mouche sur la toile.

D'une voix profonde et sensible, elle nous livre un album à fleur de peau...

Une folk-jazz dans la lignée de London Grammar, Mélanie de Biasio et Agnes Obel.



Entrée : 10€

Concert à 21h30

Table d'hôtes avancée à 19h

Réservations repas au 067/78 06 70



Kunsten bo(i)s des arts

Lundi 21 mai Kasteelpark à Lembeek



7 Centres Culturels, 5 francophones (Rebecq, Tubize, Braine-le-Château, CCBW et Ittre) et 2 néerlandophones (Beersel, Halle) organisent ensemble une grande fête-rencontre. Au menu un circuit de promenade avec une quinzaine de haltes culturelles (musique, théâtre, cirque,...), mais aussi, des bars, des produits

du terroir, ... Avec le soutien des communes associées, de la province du Brabant Wallon, Vlaams Brabant et l'accord de coopération culturelle entre la Flandre et la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Entrée : gratuite

Programme en page 5



Sitardust (Musique indienne)

Samedi 26 mai à 20h30 La Chapelle de Verre

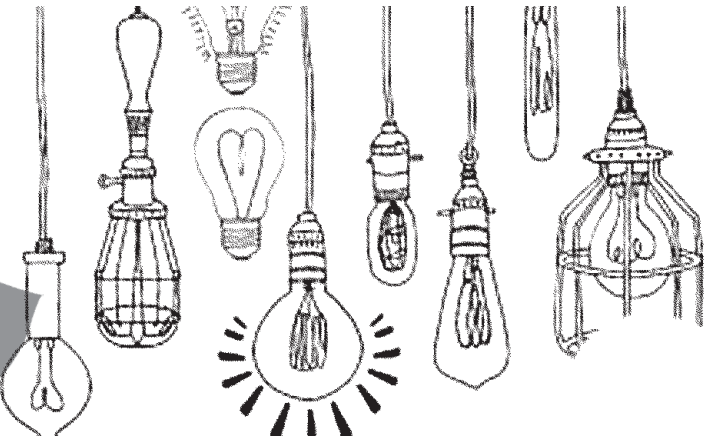
La musique belgo-indienne de SITARDUST propose un beau et grand voyage... Celui d'un sitar qui, parti du nord de l'Inde, à Varanasi, rencontre d'abord les rythmes sophistiqués du sud, à Bangalore, avant de s'enrichir de saveurs européennes classiques, jazz et folks. Né en 2012, le projet se produit en Belgique, en Inde, en France et aux Pays-Bas. Le premier album est sorti fin 2016 et a

été très bien accueilli par la presse et par le public.

Joachim Lacrosse, sitar & compositions, **Grégoire Tirtiaux** sax baryton - **Meryll Havard**, violoncelle - **Balakumar Paramalingam**, mridangam - **Carlo Strazzante**, percussions

Entrée : 15€

Réduction étudiant : 10€



Thomas Champagne : Random House (jazz)

Dimanche 27 mai à 17h Heptone

«Le sax alto résonne comme un écho aux arpèges tout en pointillés distillés par la guitare. La rythmique reste toujours en mouvement, tantôt discrète, tantôt brûlante, toujours en osmose avec le projet. Le quartet laisse le temps aux mélodies de s'installer, aux tempos entremêlés de se trouver. Dans le jazz, il reste encore des zones à explorer, à découvrir et Random House s'y emploie, sans

oublier ni les racines, ni le swing, ni le groove.»

Jacques Prouvost, journaliste

Thomas Champagne : saxophone / **Guillaume Vierset** : guitare / **Ruben Lamon** : contrebasse / **Alain Deval** : batterie

Entrée : 12€ / 10€

(étudiant/prévente par virement : infos sur le site)

Higham - Castellucci quintet (jazz)

Dimanche 3 juin à 17h Heptone

Impossible de citer tous les musiciens extraordinaires avec qui Bruno Castellucci a joué tout au long de sa carrière internationale! Parmi eux, les plus célèbres sont Bobby Mc Ferrin, Chet Baker, le Count Basie orchestra, Joe Zawinul, Jaco Pastorius, Toots Thielemans,... Joe Higham s'est quant à lui produit avec des artistes tels que Hein Van De Geyn, Eric Legnini, John Ruocco, Philippe Aerts,... Le quintet prend du plaisir à interpréter des morceaux classiques et entraînants, explorant les différents courants du jazz, qu'ils appartiennent au passé ou au présent. Bref, du tout bon swing!



Entrée : 12€ / 10€

(étudiant/prévente par virement : infos sur le site)

Bruno Castellucci : batterie / **Joe Higham** : saxophone / **Jean Paul Estiévenart** : trompette / **Ron Van Rossum** : piano / **Bart Denolf** : contrebasse



Centre Culturel d'Ittre
(Coordination)
36 rue de la Montagne
1460 Ittre
067/64 73 23
info@ittreculture.be
www.ittreculture.be

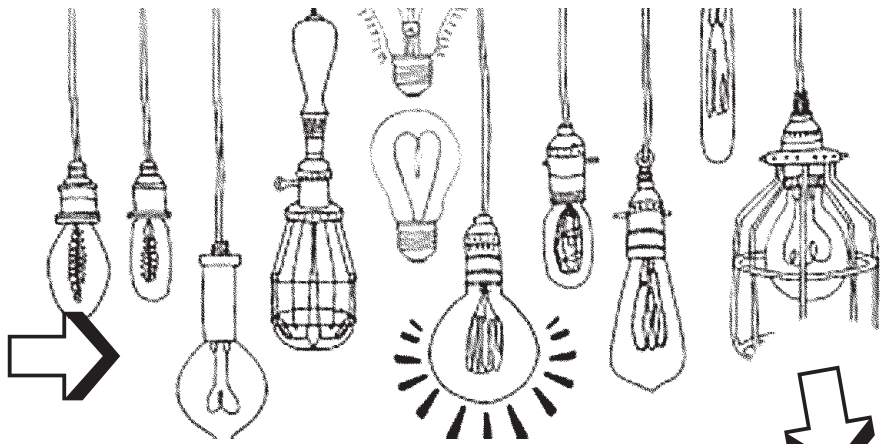
Caravane Gipsy
Rue de la Ferme du Pré 2
1461 Haut-Ittre
0472/85 25 01
info@lacaravanegipsy.be
www.lacaravanegipsy.be

Chapelle de Verre
100 rue A Brancart
1460 Fauquez
067/64 88 93
www.chapelledeverre.be
info@chapelledeverre.be

Heptone
7 rue Haute - 1460 Ittre
0488/476 905
asbl.heptone@gmail.com
www.heptone.com

L'Étable d'Hôtes
4B rue de Tubize
1460 Virginal
067/78 06 70
letable@letabledhotes.be
www.letabledhotes.be

Exposition Concert Musique Spectacle Théâtre



Concert de Ekko (Musique du monde)

Vendredi 8 juin à 21h30

L'Etable d'Hôtes



Trois jeunes virtuoses, trois musiciens issus d'univers différents, des visions musicales complémentaires mêlées à une envie commune de créer et de jouer ensemble une musique fraîche, nouvelle et originale. L'accordéon de Pablo Golder

et la trompette d'Antoine Dawans se sont réunis autour de la mandoline de Lorcan Fahy pour donner naissance à Ekko, un son organique en perpétuelle évolution, libre et vivant, aux accents folk de l'un, Irish de l'autre, jazz du troisième, ... Un groove imperceptible, des mélodies puissantes pleines d'énergie et une bonne dose d'improvisation, voici Ekko.

Entrée : 10€
Concert à 21h30
Table d'hôtes avancée à 19h
Réservations repas au 067/78 06 70

LA CARAVANE GIPSY PROGRAMME 2018

CONCERT TOUS LES 1ER VENDREDIS DU MOIS
(GRANDE REOUVERTURE LE 4 MAI !)

04 MAI ★ ON PREND L'AIR

01 JUIN ★ GAIA SWING BAND

06 JUIL ★ CASA NICO

03 AOÛT ★ LA BONNE GODASSE (FR)

GIPSY KIDS
17/06 - 15/07 - 19/08

OUVERTURE DU CHAPELLEAU : 19H00, CONCERT À PARTIR DE 21H00, BAR ET PETITE RESTAURATION SUR PLACE
RUE DE LA FERME DU PRÉZ, 1461 HAUT-ITTRE - PAF : 10€ - PARKING

WWW.LACARAVANEGIPSY.BE

Culture

Ittre Cultures



Un peu plus à l'Est par le Duo Ismirai

Dimanche 3 juin à 17h Musique Class'lttre - Eglise Saint Laurent (Haut Ittre)

«Un peu plus à l'Est» est un mélange de chants et de duos populaires harmonisés entre autre par Brahms, Dvorak, Novak et Vulpesco. «Ismirai» est constitué d'un duo de chanteuses lyriques aux voix souples et larges; I s m i n i Giannakis (soprano) et Raini Reding-Mederos (Mezzo-soprano) ont des expériences musicales diverses et très complémentaires. Elles chantent ensemble depuis trois ans avec une égale complicité.

gnées de leur talentueuse pianiste, Carmen Rotaru (originaire de Roumanie), pour un programme d'Europe de l'Est qui allie la légèreté et la profondeur. Nous vous proposons de venir nous entendre dans un choix de musiques colorées sur des rythmes de danses joyeuses célébrant la nature ou sur des complaintes nostalgiques qui chantent la patrie et l'amour perdu...» ...»Au lieu d'opposer ces deux genres que sont la musique classique et la musique traditionnelle, nous préférons fêter leurs noces ... Celles-ci durent depuis des siècles!».

Habitantes d'lttre et de Thessalonique, elles se retrouvent au printemps, accompa-

Entrée : 15€ ou 12€ (étudiants/seniors)
prévente : 12€ ou 8€ (étudiants/seniors)

Claudine Simon : Eole et Lilith (jazz)

Dimanche 10 juin à 17h Heptone



Depuis la création du groupe Lilith, Claudine Simon a développé plusieurs concepts musicaux et enregistré plusieurs albums : "Lilith", "Eclaircie", "Cap Cuivre au Sud", "Lilith Voyage" avec des partenaires comme Steve Houben, Fabrice Alleman, Bernard Guyot, Charles Loos, Jan de Haas... Elle vient nous présenter de nouvelles créations sur le thème du Vent, de l'Eolienne, en

musique et en décor... **Claudine Simon** : piano, clavier, compositions / **Françoise Derissen** : violon / **Jean-Pierre Schotte** : accordéon / **Philippe Leblanc** : sax, flûte / **Antoine Cirri** : percussions / **Jean-Nicolas Marron** : basses

Entrée : 12€ / 10€ (étudiant/prévente par virement : infos sur le site)

Un Café Truc littéraire avant l'été



Avec le retour du beau temps et les grandes vacances qui approchent, certains s'affairent peut-être à le chercher. Lui, la perle

rare, celui qui nous tiendra en haleine sur la plage, celui qu'on lira sur la terrasse au soleil, celui qu'on emmènera au travail pour

une pause midi sur un banc parce qu'il fait beau. LE LIVRE DE L'ÉTÉ. Inspirée par la belle énergie autour du groupe Facebook Les accros de la biblio de Virginal, l'équipe du Café Truc a eu envie de vous proposer une soirée « papote-lecture », le mercredi 16 mai, parfaite si le beau temps est avec nous pour s'installer sur notre terrasse !

Que vous soyez lecteur aguerri ou non, venez partager avec nous vos derniers coups de cœur et vos envies lecture pour les beaux mois qui arrivent. Et si vous ne savez pas quoi emmener dans

vos valises cet été, pas de panique. Venez nous rejoindre et sur base de vos goûts et des échanges avec les autres lecteurs, vous trouverez peut-être le livre qu'il vous faut ! Rendez-vous à 20h au Café Truc, muni de vos livres ou non !

Pour les autres, le Café Truc propose toujours des jeux de société ou simplement un endroit où se retrouver, dès 16h et jusque 23h. Bar et petite restauration sont proposés durant les heures d'ouverture, avec des produits locaux et/ou bio : soupe maison, crêpes, bières et autres gourmandises

vous permettront de vous sustenter !

Mercredi 16 mai
Bienvenue à tous de 16h à 23h dans les locaux mis à disposition par l'asbl Soie-là (merci !), 38, rue Les Hauts Du Ry Ternel à Haut-Ittre. Parking à l'arrière de la salle communale de Haut-Ittre au 13, rue Les Hauts Du Ry Ternel.
Marchez ensuite jusqu'au n°38 et suivez les bannières ! Et ce par respect pour les habitants de la rue.

Maison du Conte
36 rue de la Montagne
1460 Ittre
0493/196 528
www.conteetlitterature.be

Musée Marthe Donas
36 rue de la Montagne
1460 Ittre
0471/216 388
info@museemarthedonas.be
www.museemarthedonas.be

Musique Class'lttre
Carine de Lichtervelde
0475/448 190
carinedelichtervelde@gmail.com

Théâtre de La Valette
13 rue Basse
1460 Ittre
067/64 81 11
lavalette@skynet.be
www.lavalette.be

Zik Zak
28 rue de Tubize
1460 Ittre
0476/530056
www.zik-zak.be
annick@zik-zak.be



Culture



Une nouvelle édition du Salon des artistes ittrois est en préparation

Vous souhaitez y participer ?

Faites-vous connaître du Centre culturel !

Du 15 septembre au 7 octobre 2018, l'Espace Bauthier accueillera une nouvelle fois les artistes ittrois qui auront manifesté leur volonté de s'exposer.

Ce Salon des artistes ittrois se veut un véritable lieu de rencontre, d'échange et de découverte autour du travail de femmes et d'hommes qui souhaitent venir à la rencontre du public et se confronter à son œil critique.

Vous êtes artiste et vous habitez Ittre, Virginal, Haut-Ittre ou Fauquez ? Quelle que soit votre technique (peintre, sculpteur, graveurs, photographes,...) et quels que soient les matériaux utilisés (pigments, collages, bois, pierre, matériaux de récupération, ...) n'hésitez pas à nous contacter pour présenter votre travail. Nous veillerons à faire de la place pour

tout le monde, dans cette édition-ci ou dans la suivante.

Il vous suffit d'envoyer votre dossier pour le mardi 15 mai 2018 au plus tard à nathalie.lourtie@ittreculture.be ou d'en déposer une copie Centre culturel d'Ittre, Espace Bauthier, 36 rue de la Montagne à Ittre.

Ce dossier comprendra vos coordonnées complètes, un curriculum vitae reprenant votre cheminement artistique, quelques photos de vos œuvres.

Information :
Centre culturel d'Ittre
067/64 73 23
nathalie.lourtie@ittreculture.be



Concert des solistes de la Chapelle Musicale Reine Elisabeth

AU PROGRAMME

- le quatuor op.18 n°3 de Beethoven et

- le quatuor en ré mineur D 810 « La jeune fille et la mort » de Schubert par le QUATUOR GIRARD.

Le Quatuor Girard est constitué au sein d'une grande fratrie, et ce n'est pas peu dire....

Hugues Girard, violon

Odon Girard, alto

Agathe Girard, violon

Lucie Girard, violoncelle

Le Quatuor Girard est né d'une passion commune révélée par la pratique très précoce de la musique de chambre en famille.

Formé par le Quatuor Ysaÿe au Conservatoire Régional de Paris puis par Miguel da Silva à la HEM de Genève, le Quatuor Girard reçoit en parallèle l'enseignement de très grands quartettistes à l'European Chamber Music Academy, à l'Académie musicale de Villecroze, à Proquartet, à l'Académie du festival d'Aix-en-Provence, et ne tarde pas à se faire remarquer au cours de grandes compétitions internationales. Lauréat du Concours de Genève en 2011, le quatuor a remporté en 2010 le Prix Académie Maurice Ravel à Saint-Jean-de-Luz, devient par la suite lauréat de la Fondation Banque Populaire puis lauréat HSBC de l'Académie du Festival d'Aix-en-Provence.

Il est actuellement en résidence à la Chapelle Royale Reine Elisabeth de Belgique, bénéficiant ainsi

d'échanges privilégiés avec le Quatuor Artemis. Il est également soutenu par la Fondation Singer-Polignac.

Invité de salles et de festivals prestigieux en France, le quatuor est également demandé à l'étranger notamment en Suisse, en Italie, en Belgique, au Maroc, en Russie, au Japon...

Régulièrement sollicité par France Musique et par Radio Classique, le quatuor a publié son premier album sous le label des Discophiles français ; il a été primé par la critique (Choix de France Musique).

Le Quatuor Girard poursuit cette année son intégrale des Quatuors de Beethoven programmée sur trois ans depuis 2015 à l'Auditorium de Caen.

Il associe ses activités concertistes à un effort constant de diffusion en direction de tous les publics. A ce titre, il a déjà noué des partenariats avec plusieurs écoles primaires et conservatoires et s'est adressé à plusieurs centaines d'enfants à travers la France. Il a été en résidence au théâtre de Coulommiers ainsi qu'au Vieux-

Palais d'Espalion.

Le Quatuor Girard joue sur un quatuor d'instruments fabriqués entre 2014 et 2016 par le luthier parisien Charles Coquet.

Ce magnifique concert par le Quatuor Girard aura lieu le dimanche 20 mai 2018 à 18h à la Collégiale Sainte Gertrude de Nivelles.

A l'issue de ce concert, une réception sera offerte à l'hôtel de ville de Nivelles par la société Securex avec la collaboration d'Oxfam

PAF : 12€, prix unique, à l'entrée du concert - gratuit pour les moins de 12 ans.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de :

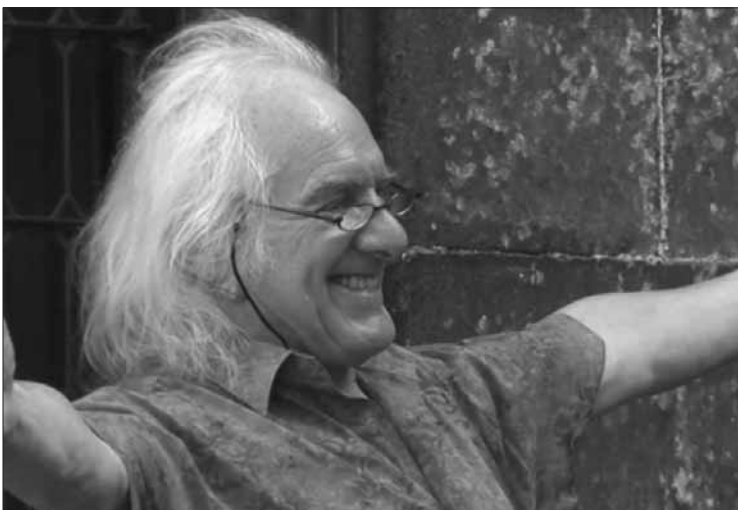
• **Monsieur Maurice Jacot, président de l'ASBL « Le Concert Spirituel »** 067/21 42 49 mauricejacot@gmail.com

• **Monsieur Jean Pierre Hermant, vice-président de l'ASBL « Le Concert Spirituel »**

0476 20 17 09

jean.pierre.hermant@skynet.be

«Au pays du rêve, nul n'est interdit de séjour» (Julos Beaucarne)



Et ils furent plus de 120 à venir rêver en compagnie de Bernard Thirtiaux, artisan et comédien, et d'Eric de Moffart, réalisateur du film « L'air de Julos », lors d'une rencontre virtuelle avec Julos Beaucarne, le 30 mars dernier à l'Etable d'Hôtes. A travers la caméra sensible et discrète d'Eric de Moffart, le spectateur fut invité à pénétrer dans l'intimité de Julos et de sa maison, à partager ses mots et ses objets, ses "plantes de langage". De magnifiques instants partagés avec le chanteur et poète brabançon.



Nathalie Lourtie

www.biodiversifions.com
en ligne dès le vendredi 12 janvier 2018

Le Land Art
La chaîne alimentaire
La permaculture
L'homme et la nature

Les élèves de 6^{ème} année des écoles communales et libres d'Ittre et Virginal vous proposent de découvrir leurs trucs et astuces sur **la biodiversité**

Un projet animé et réalisé par l'asbl « L'Art qui Show ! » en collaboration avec le Centre Culturel d'Ittre, la Commune d'Ittre, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Province du Brabant Wallon

Environnement

Energ'lttre : primes, audit, isolation et coopérative

«Beau succès pour la première conférence organisée par Energ'lttre ; ce mercredi 25 avril, Energ'lttre recevait Jean-Yves Renard du guichet Energie de Braine-le-Comte pour une présentation sur les primes.

Les primes !

Jean-Yves nous a parlé en détails des primes octroyées par la Région Wallonne, la province et la commune d'lttre. Le sujet est trop vaste pour être résumé efficacement sur cette page mais nous retiendrons en premier lieu l'existence de nombreuses primes proposées par la région Wallonne tant pour l'énergie (chauffage et électricité) que pour la rénovation des habitations ; ensuite, que les primes en question sont d'autant plus importantes que les revenus du ménage sont modestes et, enfin, qu'il ne faut surtout pas hésiter à aller rendre visite à Jean-Yves au guichet de Braine-le-Comte avant d'entreprendre quoi

que ce soit dans sa maison. En effet, Jean-Yves connaît extrêmement bien son sujet et prodiguera de nombreux et précieux conseils pour la rénovation du bâtiment ou la mise à jour des appareils de chauffage et/ou de production d'électricité. Le guichet énergie de Braine-le-Comte est le plus proche d'lttre ; il se situe sur la grand-place de Braine-le-Comte (au numéro 2) et est ouvert de 9h à 12h du mardi au vendredi ou sur rendez-vous.

La campagne audit

Cette conférence était également l'occasion, pour Energ'lttre, de lancer la campagne des audits énergétiques. En effet, la première

chose à faire dans une démarche d'amélioration du bilan énergétique de sa maison est de la « diagnostiquer » : où se situent les pertes d'énergie ? Quels sont les premiers travaux à réaliser ? Quelles sont les meilleures solutions de chauffage compte tenu de l'enveloppe du bâtiment et des habitudes des habitants ? etc. Energ'lttre a envoyé un questionnaire et expliqué la démarche de transition énergétique de la commune d'lttre à une trentaine d'auditeurs dont le code postal commençait par 14xx. Huit d'entre eux ont répondu positivement à la démarche et sont à votre disposition pour auditer votre maison. Avec les primes régionales et communales, l'audit devrait vous coûter entre 200€ et 600€ selon la complexité de votre maison et le montant de vos revenus. La liste de ces auditeurs et leurs réponses

à notre questionnaire sont disponibles auprès d'Energ'lttre (energlttre@gmail.com). N'hésitez pas à nous le demander !

La campagne isolation

Deuxième lancement de campagne à l'occasion de cette conférence : la campagne isolation ! Ici aussi, premier geste à faire ; isolez au maximum votre maison afin de réduire votre consommation d'énergie. Il ne sert à rien d'installer la pompe à chaleur dernier cri si votre maison est un gruyère énergétique : vous allez acheter une pompe à chaleur adaptée à une consommation qui n'est pas optimale. Energ'lttre va vous proposer un système d'achat groupé pour les travaux d'isolation dans la commune. Si vous, ou une de vos connaissances, êtes spécialisé dans l'isolation des maisons, envoyez-nous un email à

Energ'lttre pour vous faire connaître (energlttre@gmail.com). La liste des entrepreneurs sera communiquée aux ittrois dans un second temps.

Energ'lttre, coopérative citoyenne !

Enfin, nous avons terminé la soirée par l'annonce de la création d'une coopérative citoyenne ittroise pour la promotion des énergies renouvelables et l'accompagnement de la transition énergétique de la commune d'lttre. Les statuts de la coopérative sont en cours de rédaction et seront soumis à un(e) notaire prochainement. Un article plus long, dédié à cette coopérative, sera proposé dans un prochain Petit Tram/Bulletin communal. Le premier appel à coopérateurs est programmé pour septembre de cette année.

Xavier Van Wijck

Running for Prader Willi Syndrome

DIMANCHE 17 JUIN 2017 - RDV AU PARKING DU RY TERNEL - DÉPART 10H

Le Professeur Daniel Driscoll (UF Health Shands Hospital, Gainesville, Floride - USA) nous a dit un jour "votre enfant ira ...juste qu'où vous le conduirez.." Nous ferons de notre mieux, nous irons ensemble le plus loin possible. Rejoignez-nous pour le running au profit de la FPWR. Chaque pas, chaque présence est importante.

Aidez-nous à aller encore plus loin.

3 parcours: 1km pour les enfants, 6km et 12km pour les adultes.

Connaissez-vous l'expression «il faut tout un village pour élever un enfant»? Dans notre cas, il faut l'ensemble de la communauté pour faire avancer la recherche sur le Syndrome de Prader-Willi ("SPW"). La marche internationale One SMALL Step/UN PETIT PAS nous permet de travailler ensemble : les associations SPW de Belgique, de France, du Canada, du Royaume Uni et des Etats Unis se sont rassemblées pour cette mission. 100% des dons perçus au cours

des marches One SMALL Step sont utilisés pour financer la recherche SPW en fonction d'un plan de recherche établi en plusieurs phases, chacune d'entre elle ayant des objectifs précis et une visée thérapeutique.

Le Syndrome de Prader-Willi

C'est une maladie génétique rare : 1 naissance sur 15000 environ. Elle est liée au chromosome 15. Aucun examen prénatal échographique, biologique ne laisse suggérer cette maladie.

Les symptômes constants sont: Une hypotonie majeure à la naissance définie par un déficit du tonus musculaire empêchant ces

enfants de pouvoir bouger, pleurer et se nourrir. Ils sont alimentés, gavés, grâce une sonde gastrique, pendant des semaines, voire des mois.

Cette hypotonie régresse peu à peu et le second symptôme majeur apparaît, entre 18 mois et 8 ans : l'hyperphagie. Tous les patients atteints du SPW souffrent d'une anomalie du centre de la satiété : ils ont toujours faim et ne ressentent pas la distension gastrique. En l'absence d'un contrôle strict de la nourriture cette faim insatiable les conduits à une obésité morbide et à la mort. La mortalité des patients Prader-Willi est évaluée à tout âge à 3%.

L'hyperphagie est un obstacle à une vie autonome. Les adultes doivent être hébergés dans une structure où l'alimentation et l'argent doivent être strictement contrôlés.

La plupart des autres symptômes sont variables : retard mental ou d'apprentissage, troubles du

contrôle des émotions et du comportement, déficit de croissance et du développement sexuel, altération du centre de la douleur et de la température, multiples anomalies endocriniennes, strabisme, petites mains, petits pieds...

Actuellement il n'existe que des traitements symptomatiques : kiné Bobath, régime alimentaire strict et exercice.

L'administration quotidienne d'hormones de croissance permet d'améliorer le développement musculaire (et moteur) des enfants, aux dépend de la masse adipeuse.

Le syndrome de Prader-Willi est peu connu et le diagnostic est encore parfois tardif voire inexistant. La prise en charge alimentaire est alors inadaptée et cela compromet l'espérance de vie des patients.

Fabrice Desalle

www.praderwilli-belgium.be

Solidarité

Repair Café



Le Repair Café, cet endroit accueillant qui répare et remet sur pied petit électroménager, petit informatique, électrique et couture, mais pas que ! Vous y trouverez également la possibilité de remettre sur roues vos vélos pour les beaux jours qui arrivent, d'aiguiser vos couteaux, mais aussi vos outils de jardinage... et oui, le printemps frappe à nos portes.

Le principe est simple : vous venez avec un objet défectueux, nos bénévoles s'attellent à le réparer, c'est gratuit, mais la petite tirelire est toujours là, à votre disposition, pour soutenir votre Repair Café. L'argent ainsi récolté nous permet d'acheter du matériel nécessaire aux réparations. C'est aussi l'occasion de boire et/ou manger un petit quelque chose (tartes faites maison par nos bénévoles) en attendant votre tour, et surtout en se rencontrant.

Soyez-y toutes et tous les bienvenus !

Le Repair Café a lieu à la Salle Planchette le dimanche 20 mai, et chaque 3ème dimanche du mois, de 14h à 17h.

Pour infos :

Visitez notre page facebook «repaircafeittre» ainsi que le site internet <http://www.repairtogether.be>

Les personnes de contact sont Florence au 0478.62.40.99 ou Muriel au 0486.61.85.28

Au plaisir de vous y rencontrer, toute l'équipe du RC.

Paix Juste au Proche-Orient Ittre

Journée de la Terre et Commémoration de la Nakba de ce samedi 12 mai

La Nakba, quelques précisions :

2018 : 70ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme

2018 : 70ème anniversaire de la naissance de l'Etat d'Israël

2018 : 70ème commémoration de la Nakba, la catastrophe. Plus de 750 000 Palestiniens en fuite et expulsés de chez eux par les milices et l'armée juives de 1948. Plus de 530 villages détruits.

Assassinat de civils. Actuellement, plus de 5 millions de réfugiés palestiniens selon les chiffres des Nations Unies.

Pas de solution au conflit du Proche-Orient sans reconnaissance du droit au retour des réfugiés palestiniens. Depuis 1948, Israël refuse de respecter la loi internationale et notamment la résolution 194 votée par l'Assemblée des

Nations Unies.

Depuis 1967, Israël refuse par une occupation militaire et une colonisation illégale et féroce

de la Cisjordanie, de Jérusalem-Est et de Gaza, de reconnaître les droits inaliénables du

peuple palestinien à posséder un Etat libre et autonome.

En Israël, les Arabes palestiniens, soit 20% de la population, vivent une situation d'injustice, d'apartheid, dans la plupart des aspects de leur existence. Ils ont la citoyenneté israélienne, mais non la nationalité de cet état qui se prétend celui des Juifs du monde entier.

Extraits des interviews des Palestiniens qui ont témoigné le 12 mai

Hamdam Aldamari, coordinateur de la Communauté palestinienne

en Belgique (asbl) :

« En 1948, ma famille a quitté notre village Arab aldamaïra pour un camp de réfugiés à Tulkarem où je suis né. En 1967, nouvel exil vers la Jordanie. L'année passée, soit 50 ans après, je suis retourné pour la 1ère fois au camp près de Tulkarem et à mon village, où je n'ai retrouvé que des ruines... ».

Mohamed Raja'i Barakat : « En 1948, mon grand-père habitait à Jérusalem. Recherché comme militant, avec mon père, ils ont dû fuir en Jordanie où je suis né. Mon grand-père maternel a été tué en 1938 à Hébron par la Hagana (future armée israélienne)... ».

Ne plus craindre d'être traités d'antisémite

De plus en plus souvent, nous craignons, en étant solidaires du

peuple palestinien et en critiquant la politique d'Israël et le sionisme, d'être traités d'antisémites. Le grand penseur et théoricien littéraire, Edward Saïd, disait en 1998 :

« Israël n'est ni l'Afrique du Sud, ni l'Algérie, ni le Vietnam. Et que cela nous plaise ou pas, les Juifs ne sont pas des colonialistes ordinaires. Oui, ils ont souffert de l'Holocauste, oui nombre d'entre eux sont victimes d'antisémitisme. Non, ces faits ne leur donnent pas le droit d'exercer ou de poursuivre une politique de dépossession à l'encontre d'un peuple qui ne porte aucune responsabilité dans l'histoire de leurs malheurs. » (Edward Saïd Le Monde Diplomatique, Paris 1998)



PJPO Ittre

Les projets ittroids au Burkina

Partis en 2017 au Burkina pour faire le point sur les projets soutenus par le Conseil consultatif de la Solidarité internationale, Pierre Decoen (son Président) et Luc Gabrielli (de l'association Bee O Go), sont retournés sur place pour voir l'avancement des projets financés par la Commune d'Ittre. En 2018, ce sont ainsi 2900 EUR qui y ont été consacrés, soit une diminution de 10% par rapport à 2017, due à la diminution appliquée à l'ensemble des subsides aux associations ittroides. Le point sur les projets.



Le périmètre maraîcher de Titao Bounayri (potager communautaire qui permet à près de 80 familles

de subsister) a été agrandi, passant de 1 à 1,5 ha. Il a également été clôturé par un grillage, empê-

chant ainsi les animaux de venir manger les récoltes. Un puit et 2 bassins de rétention ont également été aménagés.

Le forage de l'école Sittigo, qui avait été creusé l'année passée, est toujours opérationnel. Il témoigne de la bonne tenue des projets sur place, avec Burkina Vert, une ONG locale.

L'école de Sissamba

C'est certainement au niveau de l'école de Sissamba que les progrès sont les plus visibles.

« Beaucoup de choses ont évolué depuis l'année passée. Nous avons trouvé les 28.000 EUR nécessaires à la construction des classes supplémentaires. 12.000 EUR ont été fournis par un donateur privé suisse, auxquels nous avons ajouté les 2.000 EUR de dons du Kiwanis, et les bénéfices du souper burkinabé organisé à Ittre (2500 EUR). Grâce à cela, nous avons pu acheter les 63 bancs pour l'école, ce qui a incité

les autorités locales (la commune de Ouahigoye) à fournir la main d'œuvre et les matériaux nécessaires à la construction de 3 nouvelles classes. C'est un petit miracle ! » expliquent Pierre et Luc. Mais le projet ne s'arrête pas là : « Les ventilateurs sont déjà accrochés au plafond des classes, mais il manque encore les panneaux photovoltaïques pour produire de l'électricité. Nous voulons aussi clôturer le site pour empêcher les orpailleurs de la mine voisine de traverser l'école à moto. »

Un centre d'apprentissage et un camion

Un autre projet est en cours d'organisation dans la région : « Nous cherchons un terrain pour aménager un centre de formation, en partenariat avec Abdulaye, un soudeur qui était venu en stage dans les entreprises Gascard à Virginal. L'idée est d'y créer un atelier, couplé à un centre d'apprentissage lié aux métiers du fer.

On pourrait étendre cela à d'autres disciplines : la mécanique ou le travail du bois p.e. Pour ce faire, nous essayons de rassembler du matériel à Ittre pour équiper le centre : frigo, congélateur, cuisine équipée, outils, machine à bois, travail du fer, etc. Un camion venu de Suisse doit se rendre sur place. Notre volonté est de le remplir pour qu'il ne fasse pas le voyage à vide. »

Mais le voyage de Pierre et Luc était aussi l'occasion de proposer un cours de gestion de projet, pour conscientiser les paysans à la gestion du maraichage. C'est Pierre qui a donc enseigné à quelques agriculteurs.

Enfin, la visite d'un orphelinat qui abrite 50 enfants, dans des conditions de vie difficiles, ont également interpellé les 2 Ittroids : « Cet orphelinat vaudrait qu'on consacre une action rien que pour lui. »



Ludovic Devriendt



Solidarité

2 jeunes étudiantes en communication dans des projets solidaires

Magali Noach et Pauline Perniaux sont toutes deux ittroises et étudiantes en communication à l'IEHCS à Bruxelles. Elles ont en commun, à part le fait d'être de notre belle commune, de s'être lancées, chacune, dans un projet solidaire pour lequel elles récoltent des fonds via le crowdfunding.

« **Prends p'art** » a pour but de donner la possibilité aux réfugiés présents dans notre pays de s'exprimer par l'art... avec 5 autres étudiantes de son école, Magali veut donc promouvoir l'art participatif comme outil d'inclusion sociale pour les réfugiés, demandeurs d'asile, sans papiers... En mettant en place une campagne de promotion (site internet, réseaux sociaux, etc.), en participant et créant des événements... ils veulent susciter le changement vers une société plus solidaire. Si vous voulez les soutenir : <https://www.kisskissbankbank.com/fr/projects/prends-p-art%F0%9F%91%88>

« **Inde, terre de discordes** » se penche sur la problématique de l'expropriation des terres en Inde. Dans le but de poursuivre son développement économique, l'état indien exproprie de nombreuses terres au nom de l'intérêt général. Pauline et 3 étudiants de l'IEHCS, souhaitent donc se rendre en Inde pour réaliser une websérie documentaire de 5 épisodes et un reportage photographique. Leur but : investiguer et s'immerger dans la société indienne pour comprendre l'intérêt et les conséquences de ces mesures d'expropriation.

Plus d'infos sur <https://fund.ihcs.be/project/10086>



Ludovic Devriendt

Envie d'être tenu au courant des activités du village ?

INSCRIVEZ-VOUS AUX LETTRES D'INFORMATION DU CENTRE CULTUREL.

- **Les activités du Centre Culturel**
Spectacles, concerts, grands feux, Fête de la Saint Rémy, ateliers, conférences, événements... Vous serez tenus informés de l'éventail des activités du Centre Culturel d'Ittre.

- **Le Petit Agenda**

Recevez, tous les 15 jours, le calendrier des activités culturelles, citoyennes, associatives et de loisirs de l'entité d'Ittre. Chaque semaine, quelque chose se passe à Ittre, Haut-Ittre ou Virginal. Pour ne rien rater, le Petit Agenda vous tiendra au courant de tout ce qui se passe dans votre village.

Inscription : www.ittreculture.be/fr/lettre-dinformation.html. Vous pouvez également nous rejoindre sur Facebook Centre culturel d'Ittre

Aladin et la lampe merveilleuse

Réunir dans une pièce de théâtre des juniors primo arrivants du collège Saint François d'Assise de Tubize et des séniors de la résidence de l'Orchidée à Ittre, tel était l'ambitieux et généreux projet mis en place par le Centre Régional d'Intégration du Brabant Wallon, le Centre Bonvena, l'asbl Amarrage, l'Orchidée et l'asbl Gymsana.

La pièce, « Aladin et la lampe merveilleuse » ressemble, dans cette version arrangée et présentée dans la maison de repos de la rue des Rabots, à un joyeux melting-pot ! Avec du théâtre évidemment, mais aussi du chant, de la danse et même un parcours d'obstacles ! Les séniors et les juniors y interprètent, ensemble, les diffé-

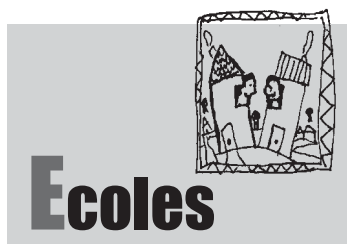
rents rôles devant quelques simples mais jolis décors.

Aux dires de tous, l'expérience aura été bénéfique pour tout le monde ! Les séniors ont retrouvé une part de leur jeunesse. Tandis que les juniors ont considérablement amélioré leur apprentissage du français. Comme l'exprime si bien la morale du conte, telle

qu'exprimée dans le spectacle, « à partir du moment où l'on a déjà formulé son rêve et qu'on s'est mis

en mouvement pour le réaliser, c'est déjà gagné ! ».

Karim Sarton



Van Gogh et Folon pour les 2^{èmes} maternelles

C'était super chouette l'exposition « Vincent Van Gogh et Jean Michel Folon » le jeudi 22 mars, dans la classe de deuxième maternelle à Ittre.

Nous avons peint les tournesols de Mr Van Gogh et aussi beaucoup de nuits étoilées.

Beaucoup de monde est venu voir « nos œuvres » et il y avait aussi un petit goûter !

Nous avons été visiter la musée Folon et « c'était magique ».

Après, en classe, nous avons décidé de faire des sculptures de « l'homme bleu qui regardait la mer ». Nous avons aussi réalisé des aquarelles du « bateau », de

« l'arbre mort », du « vitrail » et de « l'oiseau »... avec beaucoup d'imagination, comme nous l'a appris Jean-Michel Folon.

Eleah, Cesar, Antonin, Paloma, Lucas, Arthur, Victoria.D, Loïc, Samuel, Io, Romain, Guillaume, Amandine, Grégoire, Florent, Alix, Arsène, Rose, Lizie, Esther, Noah, Gaëtane, Anaëlle, Victoria.V, Alen et Mme Dominique.



Les retour des Palombes

Des Stages «BIEN-ÊTRE» d'été pour enfants de 4 à 12 ans

**du 30 juillet au 3 août
du 6 au 10 août
du 20 au 24 août 2018**
de 9h à 16h

Cirque, jeu de clown, psychomotricité, initiation rythmique et musicale

Créations artistiques en terre glaise & peinture dans et avec la NATURE

Cuisine, jardinage

Chasse aux trésors

Constructions de cabanes dans les arbres,

Soins aux animaux (les ânesses, les poules, les poissons, les chats)

Inscription à la journée ou pour la semaine entière de 9h à 16h (possibilité de garderie à partir de 8h et le soir jusqu'à 17h30+2 € par garderie).

Paf : 125 euros pour les 5 jours, réduction de 12, 50 euros pour le deuxième enfant d'une même fratrie et les suivants ou 27 euros par jour.

Collations et potage compris préparés par nos soins/attestation ONE délivrée.

Il faut apporter son pique-nique pour le repas de midi, une paire de bottes et de pantoufles

à verser sur le compte BE88 0688 8901 6141 au plus tard pour le 15 juillet.

Nous accueillons maximum 10 enfant.

Adresse : 54, rue du Vieux Pavé d'Asquempont 1460 ITTRE.

Nous sommes impatients de vous revoir !

Aurélië, Arnaud et Cricri

**Renseignements et inscriptions Cricri 0479/449578
Christinegregoire@7mail.com -
www.palombes.be**

MAI

Jusqu' au Samedi 26 Mai 2018 - 10:00
PETIT MUSÉE DE CATHY COEZ
 La Chapelle de Verre
 (100, rue Arthur Brancart - 1460 Ittre)
 Org: La Chapelle de Verre
 Infos : 067/64.88.93
 info@chapelledeverre.be
 www.chapelledeverre.be

Mercredi 16 Mai 2018 - 16:00
CAFÉ TRUC
 ASBL Soie Là
 Org: Café Truc

Jeudi 17 Mai 2018 - 19:30
CRÉATION D'UN MOUVEMENT CITOYEN MOBILITÉ
 Salle Planchette d'lttre
 Org: Le Conseil consultatif de la mobilité
 Infos : Sophie Peeterbroeck
 Infos : s_peeterbroeck@yahoo.fr

Vendredi 18 Mai 2018 - 21:30
CONCERT DE MATHILDE RENAULT (CHANSON FRANÇAISE)
 l'Etable d'Hôtes (4b rue de Tubize - 1460 Virginal)
 Org: L'Etable d'Hôtes
 Infos : 067/78.06.70
 letable@letabledhotes.be
 www.letabledhotes.be

Dimanche 20 Mai 2018 - 07:30
RANDO DE SAMME VTT
 Terrain de Foot de Virginal
 Org: ASF Virginal
 Infos : www.asfvirginal.be

Dimanche 20 Mai 2018 - 14:00
REPAIR CAFÉ
 Salle Planchette d'lttre
 Org: Repair Café
 Infos : 0478/62.40.99
 www.repaircafe.org

Lundi 21 Mai 2018 - 11:00
KUNSTEN BO(I)S DES ARTS
 Kasteelpark à Lembeek
 Park de Lembeek
 Org: les Centres Culturels Francophones et Néerlandophones
 Infos : www.kunstenboisdesarts.be
 info@kunstenboisdesarts.be

Du Vendredi 25 Mai à 18h au Dimanche 27 Mai 2018
JEUX INTERVILLAGES
 Org: JIVI (Jeux Intervillages d'lttre)
 Infos : s_peeterbroeck@yahoo.fr

Samedi 26 Mai 2018 - 20:30
Sitardust (musique indienne)
 La Chapelle de Verre (100, rue Arthur Brancart - 1460 Ittre)
 Org: La Chapelle de Verre
 Infos : 067/64.88.93
 info@chapelledeverre.be
 www.chapelledeverre.be

Thomas Champagne : Random House (jazz)
 Heptone (7, rue Haute - 1460 Ittre)
 Org: Heptone
 Infos : 0488/47.69.05
 asbl.heptone@gmail.com
 www.heptone.com

JUIN

Dimanche 03 Juin 2018 - 10:00
ATELIER PHILO INTERGÉNÉRATIONNEL
 Equinoa
 Org: Equinoa
 Infos : 0498/62.97.98
 equinoa-asbl@hotmail.com

Dimanche 03 Juin 2018 - 11:00
MARCHÉ DES SAVEURS
 Grand Place de Ittre
 Org: SITI (Syndicat d'initiative d'lttre)
 Infos : siti.ittre@skynet.be
 www.ittretourisme.wordpress.com

Dimanche 03 Juin 2018 - 14:00
MARCHÉ DES SPORTS
 Complexe sportif de Virginal
 Org: Le Conseil Consultatif des sports de la commune d'lttre
 christopheraucq@gmail.com

Dimanche 03 Juin 2018 - 17:00
HIGHAM - CASTELLUCCI QUINTET (JAZZ)
 Heptone (7, rue Haute - 1460 Ittre)
 Org: Heptone
 Infos : - 0488/47.69.05
 asbl.heptone@gmail.com
 www.heptone.com

Dimanche 03 Juin 2018 - 17:00
UN PEU PLUS À L'EST PAR LE DUO ISMIRAI
 Eglise St Laurent à Haut-Ittre
 Org: Musique Class'lttre
 Infos : Carine De Lichtervelde - 0475/44.81.90
 carinedelichtervelde@gmail.com

Mercredi 06 Juin 2018 - 12:00
DÎNER DANSANT
 La grange du château Ecaussines
 Org: Corta Jaca
 Infos : 0475/25.25.27
 info@cortajaca.be

Vendredi 08 Juin 2018 - 21:30
CONCERT DE EKKO (MUSIQUE DU MONDE)
 l'Etable d'Hôtes (4b rue de Tubize - 1460 Virginal)
 Org: L'Etable d'Hôtes
 Infos : 067/78.06.70
 letable@letabledhotes.be
 www.letabledhotes.be

Dimanche 10 Juin 2018 - 17:00
CLAUDINE SIMON : EOLE ET LILITH (JAZZ)
 Heptone (7, rue Haute - 1460 Ittre)
 Org: Heptone

**Calendrier**

Infos : 0488/47.69.05
 asbl.heptone@gmail.com
 www.heptone.com

Dimanche 17 Juin 2018 - 17:00
OLIVIER COLLETTE TRIO + STEVE HOUBEN (JAZZ)
 Heptone (7, rue Haute - 1460 Ittre)
 Org: Heptone
 Infos : 0488/47.69.05
 asbl.heptone@gmail.com
 www.heptone.com

Dimanche 24 Juin 2018 - 17:00
TIEHUIS 4 (JAZZ INTERNATIONAL)
 Heptone (7, rue Haute - 1460 Ittre)
 Org: Heptone
 Infos : 0488/47.69.05
 asbl.heptone@gmail.com
 www.heptone.com

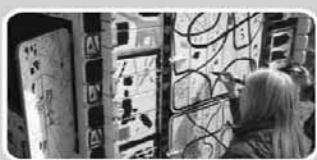
Mardi 26 Juin 2018 - 18:00
BIODIVERSIFIONS : RENCONTRE - EXPO
 Espace Bauthier
 (36, rue de la Montagne -1460 Ittre)
 Org: Centre Culturel d'lttre
 Infos : 067/64.73.23
 info@ittreculture.be
 www.ittreculture.be

Stages d'Eté Equinoa 2018

16 au 20 juillet
 « Je potage, tu potages, nous partageons »
 4-10 ans

Contact avec les animaux du mini refuge - Éducation relative à l'environnement : potager, compostage, récolte des graines, création de bacs potagers collectifs, 'Incroposables comestibles' et 'Grainothèque', ateliers éco-créatif, création d'une marre.

85€



23 au 27 juillet
 « Les couleurs au grand air »
 4-10 ans

Contact avec les animaux du mini refuge - Création de peintures naturelles - land art - peintures sur supports extérieurs, cabanes, balançoires, give boxe.

85€



30 juillet au 3 août
 « Léger comme l'air »
 4-10 ans

Contact avec les animaux du mini refuge - Découverte de l'artiste Fernand Léger et de son œuvre - Dessin - Peinture - Photos - Vidéo - Cinéma muet

85€



6 au 10 août
 « Pâtes à tout »
 3-7 ans

Contact avec les animaux - Ateliers éco-créatifs - fabrication de pâtes créatives - pâte à pain, sable, pizzas, sel, tarte, papier...

85€

Lieu : Equinoa, rue d'Hennuyères, 28 - 1460 Virginal
 Horaires : 9h à 16h et garderies (payantes) dès 8h et jusque 17h
 Infos et inscriptions : equinoa-asbl@hotmail.com - 0498/62 97 98 - WWW.EQUINOAAASBL.COM



ITTRE - Espace Bauthier
"LE RETOUR DES PALOMBES"
 asbl présente "**LIBRE, VRAI...**"
 with John



CRÉATIONS DE L'ATELIER LIBRE DE CROQUIS DEVANT MODÈLE-PERFORMER

Rosine Delcourt,
 Béa Meersseman, Marie-France Doguet, Christine Grégoire,
 Laurence Jolly, Véronique Lucas,
 Cathy Punzi, Sophie Nérinckx,
 Brigitte Schuermans,
 Valérie Vanden Bulcke,
 Laura Vanhemelryck,
 Michel Vanstraceele

EXPO 18 MAI > 27 MAI 2018
VERNISSAGE LE VENDREDI 18 MAI À 18H

Exposition ouverte les samedis et dimanches de 15h à 18h
Espace Bauthier: 36, rue de la Montagne - 1460 Ittre

Renseignements :
Christine Grégoire :
0479 44 95 78

Pas à Pas Stages pour enfants et ados été 2018

DU 02 AU 06 JUILLET 2018
« TUTTI FRUTTI »

De 5 à 10 ans - 85€
 Les fruits d'ici et d'ailleurs feront l'objet de la semaine. Une découverte ludique de l'alimentation saine, agrémentée de sports et d'un zeste de bricolage ... Le tout en néerlandais pour se familiariser avec la langue de nos voisins du nord.

DU 16 AU 20 JUILLET 2018
« JOUR ET NUIT »

De 3 à 6 ans - 80€
 Vos bambins iront à la rencontre des ombres de la nuit et de la lumière du jour, du soleil et de la lune, des nuages, ... Au travers de bricolages, danses, sports, jeux, ...

DU 23 AU 27 JUILLET 2018
« SPECTACLE »

De 6 à 14 ans - 80€
 Créer une histoire du style Step'up ou Street Dance, la mettre en scène, camper les personnages et surtout la danser. Une semaine de créativité, du théâtre, des costumes, et différents styles de danse pour illustrer la fiction et la présenter aux parents en fin de stage.

DU 30 JUILLET AU 03 AOÛT 2018 « MULTIDANSES »

De 6 à 14 ans - 80€
 Pour découvrir ou se perfectionner en hip-hop, ragga, break-dance, jazz, contemporain et classique. des chorégraphies, des at-

liers créatifs, des jeux de danse, en salle mais aussi dans la nature ! Et en fin de stage, une présentation aux parents haute en couleurs.

DU 27 AU 31 AOÛT 2018
« ATTRAPE LA BALLE »

De 3 à 6 ans - 80€
 C'est parti pour la chasse aux balles de toutes sortes ! Petites et grandes, de foot, basket, ... Balles ici, balles là-bas, elles seront partout.

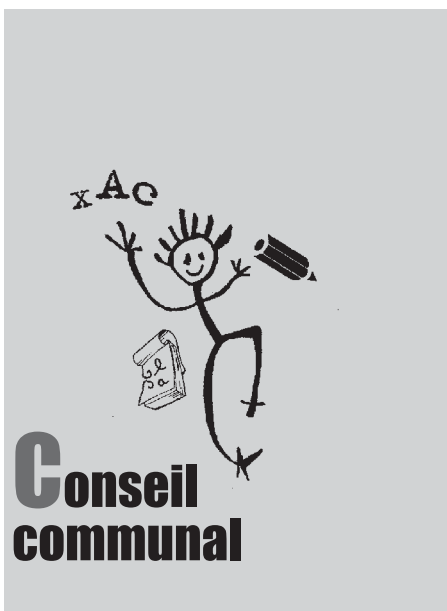
L'ASBL est reconnue par l'ONE => vous bénéficierez d'un remboursement mutuelle et d'une déduction fiscale. Activités de 9h00 à 16h00, par groupe d'âge, à l'intérieur et à l'extérieur

Garderie gratuite à partir de 8h30 et jusqu'à 17h. Possibilité d'allonger moyennant supplément.

Pas à Pas
Rue Quartier du Tram, 38 à Virginal - Ittre

Renseignements et inscriptions
stageekids@hotmail.com
0473.24.68.23





Conseil communal du 27 mars 2018

Présents : Jean-Paul Cayphas (I.C.), Ferdinand Jolly (I.C.), Christian Fayt (IttrePlus), Daniel Vankerkove (I.C.), Hélène de Schoutheete (I.C.), Richard Flandroy (IttrePlus), Françoise Peeterbroeck (IttrePlus), Fabienne Mollaert (IttrePlus), Arthur Deghorain (IttrePlus), Corine Latinis (IttrePlus), Luc Schoukens (Ecolo), Claude Debrulle (P.A.), Pascal Henry (I.C.), Thierry Wyns (I.C.).
Paul Pierson (Directeur Général de l'Administration Communale)
Excusés : Patrick Monjoie (P.A.), Donatienne Jossart (I.C.), Aurélie Poulain (IttrePlus).

1. PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL – VALIDATION DE LA CONVENTION-FAISABILITÉ POUR LE PROJET « MAISON RURALE DE HAUT-ITTRE ».

Christian Fayt (IttrePlus) présente le dossier. C'est le premier projet issu du PCDR qui reçoit l'aval de la Région wallonne. Il s'agit donc d'aménager la maison rurale de Haut-Ittre. Plusieurs réunions avec le PCDR, les membres de la Commission Locale de Développement Rural, les riverains de Haut-Ittre, etc. ont permis d'aboutir à cette version du projet. Le montant estimé est de 612 252,14 EUR, 456 126,07 EUR étant pris en charge par la Région wallonne, et 156 126,07 EUR par la commune. Comme les conseillers ont pu le voir dans le dossier, il s'agit donc d'une réfection complète, attendue depuis longtemps par les habitants afin de donner une nouvelle impulsion à Haut-Ittre. Le Ministre en charge de la ruralité a donc renvoyé la convention de faisabilité pour 2018.

Claude Debrulle (P.A.) reconnaît être perplexe face à ce dossier. Il demande d'abord qui a été consulté pour développer le projet. Le centre culturel de Haut-Ittre a-t-il été formellement contacté ? Concernant la fonction du bâtiment, y a-t-il un changement ? Il avait été évoqué de faire notamment un accueil de la petite enfance, qu'en est-il ? Le conseiller estime aussi qu'il reste des questions sans réponse s'il se fie au compte-rendu de la réunion de coordination. Est-ce que le projet présenté ici est bien conforme à la délibération ? Le conseiller se dit aussi surpris par le fait qu'un prêt d'investissement soit prévu pour l'aménagement, mais il ne semble pas retrouver de quoi financer le fonctionnement de la salle. Lors du dernier budget, il a été annoncé que les investissements seraient à l'arrêt à Ittre, pour contrer les effets de l'arrêt des papeteries. Ici, 156 126,07 EUR seraient à charge de la commune. Où les trouvez-vous ?

Le conseiller pointe également une politique de deux poids, deux mesures de la part du Collège. Il rappelle que le conseil d'administration du Musée Marthe Donas d'Ittre s'évertue depuis plusieurs années à soumettre un projet qui permettrait une surface d'exposition plus grande. À chaque fois, la réponse est que le dossier est bien, mais que ça ne suffit pas. Le fait que des frais de fonctionnement n'aient pas été prévus avait notamment été pointé. Ici, le conseiller découvre qu'un investissement est prévu, malgré qu'on n'ait pas évalué les coûts de fonctionnement.

Il ne conteste en aucun cas l'intérêt du projet. Mais pour lui, le tout ne semble pas bouclé. Et structurellement, on parle ici de nouveau d'un budget qui sera à charge de la

prochaine législature.

Christian Fayt (IttrePlus) insiste sur le fait que ce projet est l'affaire d'un long processus au sein de la CLDR, et qu'il a été présenté devant d'autres comités également. Tout ça a été bien suivi. Des réunions citoyennes ont également eu lieu, qui ont, par exemple, soulevé l'idée de refaire également le deuxième étage qui est énergétiquement désuet et de refaire la toiture, qui est totalement dépassée. Ce qui est présenté ici, c'est un préprojet qui n'a pas encore été étudié par un architecte, mais dont une estimation a été faite par l'HYGEE, qui a suivi le dossier. Quand le dossier a été présenté aux différentes administrations qui devaient rendre un avis, certains éléments ont dû être revus. Par exemple, un accueil de la petite enfance est difficilement envisageable, parce que le bâtiment doit rester polyvalent et qu'il n'y aurait pas eu la place suffisante pour qu'une accueillante puisse y avoir une activité rentable. D'autres problèmes, comme le parking, ont été soulevés, et le dossier a été retravaillé en fonction de toutes ces remarques afin d'être présenté au Ministre. Toutefois, l'échevin insiste, il s'agit donc toujours d'un préprojet. Du point de vue de la gestion, les frais n'ont pas été évalués parce que ça va continuer comme maintenant : ça va être géré par l'administration communale. Ce sera donc la même chose. L'échevin souligne que le projet va bénéficier de plus de 75 % de subsides. La salle de Haut-Ittre est très peu utilisée actuellement, parce qu'elle n'est pas agréable et fonctionnelle. Ce projet va permettre de réutiliser cet espace à bon escient.

Tout le projet reviendra plus tard avec un cahier des charges pour désigner l'architecte. Il y aura encore le permis de bâtir qui va entraîner de nouvelles consultations de la population pour continuer à avancer avec les riverains. C'est le premier projet qui émerge du PCDR, et c'est le moment, considère l'échevin, de montrer qu'on avance ensemble.

Luc Schoukens (Ecolo) commence son intervention en précisant que son parti trouve qu'il s'agit là d'un bon dossier, et il souligne la bonne procédure dans le cadre de la CLDR. Cependant, il doit admettre qu'il est d'accord avec son camarade P.A. sur le fait que la procédure ne semble pas aboutie. Il a d'ailleurs quelques craintes quand il entend **Christian Fayt** dire que le dossier va revenir devant le conseil communal. Il se demande s'il y aura, alors, la possibilité d'influer sur le projet. Des préoccupations sont bien présentes, notamment chez O13 Loisirs, de savoir si le projet final sera réellement adapté aux attentes des utilisateurs. Ils ont peur de ne plus être concertés. Il y a peut-être un effort à faire, donc, pour éviter des réponses qui ne sont pas celles qui sont attendues par les utilisateurs.

Concernant le parking, ce point préoccupe beaucoup les riverains, et il serait donc intéressant de trouver une solution. Concernant la réponse du SPW sur l'impossibilité d'installer des ralentisseurs, ça aurait pourtant été une belle occasion. Ils disent ne pas avoir d'argent, mais il s'agit là de la sécurité des cyclistes, des piétons, des citoyens, qui n'est pas prise en compte. Pour le conseiller, il faut taper sur la table !

Concernant l'impossibilité de faire un espace d'accueil de la petite-enfance, là aussi, le conseiller estime qu'il faut remettre les réponses obtenues en question pour essayer de faire avancer ces projets.

Christian Fayt (IttrePlus) est assez d'accord avec Luc Schoukens. Lors de la réunion, les différentes administrations ont refusé certains aspects du projet dans le cadre du PCDR. L'objectif principal était de rénover la maison, et cet objectif va être atteint. Quand l'accord du ministre est obtenu, il y a une procédure à suivre et c'est fait. Les administrations ont bloqué certains points, et nous ont permis de voir les choses autrement. Mais ce n'est pas pour cela que tout est abandonné pour les aspects qui n'ont pas été acceptés. Nous avons mis cela de côté pour avancer malgré tout, mais nous continuerons d'essayer pour obtenir tout ça autrement. Enfin, concernant le fait d'associer les riverains et associations haut-ittoises, l'échevin assure que le processus va continuer comme cela.

Claude Debrulle (P.A.) insiste sur le fait que P.A. ne remet pas en cause le projet. La question est l'affectation définitive, qui n'est pas tout à fait établie. Dans le dossier que le conseiller a sous les yeux, il semble rester des points d'interrogation. L'estimation budgétaire est provisoire. Quand le dossier va revenir, y aura-t-il une première ébauche des coûts de fonctionnement ? S'il y a d'autres affectations à la salle, il faudra peut-être des estimations plus précises. Enfin, concernant son intervention sur les doubles standards, il attend une réponse du Bourgmestre. Il y a un autre dossier tout aussi avancé et pour lequel 15 000 EUR sont prévus au budget pour vérifier la faisabilité du projet, mais on bloque celui du Musée Donas. Quelles sont les intentions pour pouvoir faire avancer aussi ce projet-là ?

Ferdinand Jolly (I.C.) répond que le projet du Musée Donas est dans les cartons suite à la faillite des papeteries en juin 2017. Avec la perte des recettes, il était difficile de développer des projets précis. Le Collège reste ouvert aux possibilités d'agrandir l'activité de ce musée, parce qu'il y a là une vraie richesse du patrimoine ittrois. Des pistes différentes sont à explorer.

Hélène de Schoutheete (I.C.) précise en ajoutant que le Collège n'a actuellement pas trouvé d'accord pour débloquer la somme de 15 000 EUR inscrite au budget. C'est un projet qui lui tient à cœur, mais elle n'a malheureusement pas d'autre réponse à donner. S'il est possible de faire passer cela en MB1, elle serait très contente !

Luc Schoukens (Ecolo) prend bonne note que ce dossier va redonner une impulsion au pôle culturel, associatif et citoyen de Haut-Ittre. Il apprécie également le fait d'entendre que les citoyens ont été investis depuis le début du projet, et le seront encore. Il a toutefois d'autres questions : concernant l'énergie, qu'est-il prévu ? Quel est le projet autour de ce deuxième étage ? Quelque chose sera-t-il mis en place pour la mobilité douce ? Quelles sont les prochaines étapes et quel planning ?

Christian Fayt (IttrePlus) essaye de répondre aux questions posées. Concernant le planning, la convention dit qu'il faut présenter un budget dans les 18 mois. Il faut donc faire l'appel d'offres maintenant. Dès que le bureau d'études aura fait son travail, un premier retour sera fait vers les citoyens. Pour la mobilité douce, un sentier est prévu dans une autre fiche-projet du PCDR, et la mobilité douce est aussi un point qui doit être développé en projet pour le PCDR. Tout cela sera donc repris dans de futurs projets, qui seront présentés dès qu'ils sont finalisés. Concernant l'énergie, cela a été bien étudié

dès le début. L'échevin explique que tout sera fait pour que ce soit bien conçu et bien analysé. Enfin, concernant l'étage, puisque le toit doit être refait, une partie de l'étage va être aménagée en une salle plus petite, pour servir pour des réunions, par exemple. Le logement restera.

Jean-Paul Cayphas (I.C.) a l'impression que ce projet va s'étaler sur trois législatures au moins, étant donné la difficulté de s'entendre au sein du conseil communal. Il aimerait que les projets puissent avancer de façon plus rapide.

Ferdinand Jolly (I.C.) se réjouit de voir qu'après trois ans de travail, ce premier projet puisse voir le jour, et avec 456 000 EUR de subsides. Cela valait la peine. Au sein de la CLDR, on retrouve des habitants qui représentent bien la population. Ce projet a été placé en premier parce que la salle est dans un état vraiment déplorable. Il trouve que ce projet est exceptionnel parce qu'il intègre différentes demandes des habitants. C'est une vraie valorisation du patrimoine.

Daniel Vankerkove (I.C.) demande à revenir aux fondamentaux dans ce dossier : les fonds dégagés seront directement utiles à la population. Depuis plusieurs législatures, Haut-Ittre veut un bon aménagement de ce local pour organiser des rencontres, et c'est enfin le cas. Ce projet a été construit en intégrant tous les acteurs concernés. L'échevin s'en dit heureux et remercie les personnes qui ont accepté d'octroyer un subside de cette hauteur. Il rappelle que sans aller chercher les sous là où ils se trouvent, on n'avance pas.

Vote : Oui (14 – Unanimité)

2. MISSION D'ARCHITECTURE POUR LA TRANSFORMATION DU GRENIER ET LE REMPLACEMENT DE LA TOITURE DE L'ÉCOLE COMMUNALE D'ITTRE : APPROBATION DES CONDITIONS ET CHOIX DU MODE DE PASSATION DE MARCHÉ

Christian Fayt (IttrePlus) explique que l'école communale d'Ittre a un besoin urgent d'une classe supplémentaire. La seule solution à court terme est d'aménager le grenier. Cependant, quand cette solution a été évaluée, on a constaté des problèmes de toiture à l'école. Deux avis ont abouti à la même conclusion : elle doit être entièrement refaite. L'estimation pour la mission d'architecture est de 13 000 EUR HTVA. Ce dossier reviendra également vers le conseil communal lorsqu'il sera finalisé. L'échevin annonce également que d'autres classes doivent être faites pour combler le manque de place qui va se faire sentir. Cet autre dossier avance lui aussi.

Claude Debrulle (P.A.) remercie l'échevin pour ces informations. Il demande à ce qu'un « considérant » soit ajouté à la délibération qui permette de justifier de façon chiffrée le besoin grandissant de places dans l'école.

Luc Schoukens (Ecolo) trouve quant à lui que ce que ce point évoque, c'est de savoir où en est une vraie analyse des besoins quant à la population scolaire sur la commune dans les mois et années à venir. Il se demande également si l'architecte sera invité à proposer un projet qui prend en compte une consommation d'énergie basse et des matériaux naturels et non-polluants, ce qui semble une solution idéale pour une école.

Christian Fayt (IttrePlus) explique que l'at-

tention à l'énergie sera un point important. Il ne peut toutefois pas promettre que des panneaux solaires seront installés, il faudra voir si c'est possible. Il explique également que des projets d'agrandissement ont déjà été soumis, mais ont été systématiquement refusés. De nouvelles tentatives seront encore faites tant que c'est nécessaire. Mais ici, il est impératif d'agir vite.

Hélène de Schoutheete (I.C.) trouve que ce succès des écoles de la commune est très enthousiasmant. Toutefois, elle remarque que si on parle de classes supplémentaires, personne n'évoque la question des parties « communes » : la cour, le réfectoire, les garderies, etc. On entasse des containers pour parer aux besoins dans les classes, mais les parties communes sont de plus en plus remplies et doivent encore être agréables pour les enfants elles aussi. L'échevine explique avoir pourtant tenté d'avoir une réflexion à ce sujet au sein du Collège, et qu'on lui a répondu non durant les cinq années de cette législature. Elle considère cela comme un manque d'anticipation qui pourrait influencer sur le bien-être des enfants.

Claude Debrulle (P.A.) cherche alors à s'assurer qu'il a bien compris l'objet de ce point. La demande concerne une classe, mais deux classes supplémentaires ont aussi été évoquées. Ces deux classes feront-elles l'objet d'une nouvelle discussion au conseil communal ? Au-delà de l'aspect formel, il estime que se pose avec ce point une vraie question quant à l'avenir, étant donné la hausse de fréquentation dans les écoles de la commune. Cette école n'est pas vieille, et elle ne suffit déjà plus. Le conseiller rejoint l'échevine de Schoutheete en demandant qu'une réflexion de fond ait lieu, au Collège ou au Conseil Communal. Ce que le Collège confirme par la voix du premier échevin (**Christian Fayt - IttrePlus**), à l'occasion du projet global portant sur l'ensemble des classes à aménager dans ce grenier.

Pascal Henry (I.C.) demande à ce que le marché public soit prévu afin de laisser la place aux entreprises ittroises pour pouvoir y répondre. Concernant le fond du dossier, si la toiture est dans un si piteux état, il estime qu'il faut avancer sans hésiter.

Christian Fayt (IttrePlus) confirme que les entreprises de la commune seront invitées à répondre au marché public, comme c'est le cas à chaque fois. Il estime aussi qu'il ne faut pas tomber dans l'exagération. Le point du jour concerne une seule classe. Les projets d'autres classes sont en réflexion afin de remplacer les classes qui sont dans les containers. Ces classes ne seront donc pas pour des élèves supplémentaires, mais bien pour que les élèves qui fréquentent déjà l'école puissent disposer de locaux convenables. De plus, l'équipe de professeurs et de la direction sont conscients de la hausse d'élèves et prennent déjà des mesures pour éviter que cela n'occasionne des problèmes de bien-être dans les endroits « communs ». L'échevin rappelle que des professeurs ont dû être payés par la commune parce qu'il n'y avait pas assez d'élèves dans les classes. Maintenant, tout est financé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, sauf la médiation à l'école de Virginal.

Vote : Oui (13 - IttrePlus, I.C. (sauf Hélène de Schoutheete), P.A. et Ecolo) - Abstention (1 - Hélène de Schoutheete - I.C.)

L'échevine **Hélène de Schoutheete (I.C.)** motive son abstention en expliquant qu'on ne peut plus faire l'économie d'une discussion de fond sur la problématique. Cela fait cinq ans qu'elle la demande sans résultat, et bien que certains se soient engagés à lancer cette discussion, elle préfère s'abstenir.

3. VOIRIE AU DÉPART DE LA RUE BIERNY DANS LE CADRE DU DOSSIER DES HABITATIONS SOCIALES DU ROMAN PAÏS : NOTIFICATION ET RECOURS ÉVENTUEL AU CONSEIL D'ÉTAT

Jean-Paul Cayphas (I.C.) rappelle le contexte actuel de ce dossier avant de lancer le débat. Dans un premier temps, ce projet de voirie a été refusé par le Conseil Communal en date du 21 novembre 2017. Ensuite, le Ministre Di Antonio a approuvé la demande de création de la voirie suite à un recours au Gouvernement wallon le 7 février 2018. Suite à ça, le Collège, réuni le 19 février, a décidé de consulter le Conseil

Communal ainsi qu'un cabinet d'avocats afin d'envisager la possibilité d'introduire un recours au Conseil d'Etat pour contrer la décision du Ministre Di Antonio. Différents avis juridiques sont revenus au Collège, qui concluent qu'au regard des motivations exposées, ils pourraient défendre une demande d'annulation.

Ferdinand Jolly (I.C.) resitue également le projet. Il s'agit donc d'une voirie qui donne accès à quatre habitations sociales proposées par le Roman Païs. Les réclamations reçues suite à l'enquête publique n'ont pas toutes pu être retenues, puisque certaines ne concernaient pas le projet de voirie, mais le projet d'habitations. Le Service Public de Wallonie et la Zone de Secours ont rendu un avis favorable sur cette voirie. Concernant la demande du jour, des avocats ont été consultés pour évaluer les coûts d'une action en Conseil d'Etat. Les avocats ont pointé trois points susceptibles de mener à l'annulation.

Luc Schoukens (Ecolo) annonce que son groupe va rester cohérent avec le vote précédent, et s'opposer à la création de la voirie, et ainsi, souhaiter le recours en Conseil d'Etat.

Claude Debrulle (P.A.) déclare que son groupe fera de même. Il ne veut pas anticiper le résultat du recours déjà en cours au Conseil d'Etat concernant la résidence service, et qui influera peut-être sur ce projet. Tant du point de vue de la cohérence et que sur l'argumentation de fond, le recours lui semble donc justifié.

Thierry Wyns (I.C.) considère lui que condamner cette voirie, c'est condamner le projet d'habitations sociales qui va avec. Il ne soutiendra donc pas le recours.

Pascal Henry (I.C.) va lui aussi s'en tenir à son intervention du Conseil précédent. Il redemande donc que soit changée l'implantation des deux maisons à front de rue Bierny, qui pose un réel problème de sécurité. Les habitants vont devoir sortir de leurs allées en marche arrière dans une rue dans laquelle la visibilité est limitée et la vitesse trop peu souvent respectée. Il rejoint Thierry Wyns sur le fait que refuser la voirie, c'est refuser les habitations sociales, et pour lui, c'est nécessaire étant donné que deux des habitations ne sont pas adaptées à la réalité de la rue. Il estime que ce projet est irresponsable, et se prononce donc sur des maisons qui ne sont pas implantées avec bon sens. Le conseiller annonce qu'il va s'abstenir, et il trouve regrettable que des deniers publics soient engagés dans un éventuel recours parce que le Collège n'arrive pas à se mettre d'accord.

Hélène de Schoutheete (I.C.) rejoint le conseiller Henry sur le fait qu'il ne faut pas dépenser les deniers publics de façon inconsidérée. Toutefois, ce recours n'est pas la conséquence d'une mésentente au sein du Collège. La voirie est une compétence du Conseil Communal et c'est pour cela que ce dossier est évoqué ici.

Daniel Vankerkove (I.C.) trouve quant à lui que toutes ces démarches vont coûter beaucoup d'argent pour peu de choses. Lui ne soutiendra pas le recours, parce que tous les avis reçus sur ce projet sont favorables. Il fait confiance aux conseils positifs de la CCATM et à l'absence de réclamation lors de l'enquête publique, malgré les inquiétudes des conseillers.

Luc Schoukens (Ecolo) trouve que ce projet ne répond pas aux vraies demandes et aux vrais besoins de la commune. Quant aux avis favorables, il pointe celui de la CCATM notamment, qui n'était pas émis à l'unanimité et qui reprenait différentes remarques, notamment concernant l'accès des véhicules aux maisons en front de rue Bierny, pour éviter les dangers expliqués par **Pascal Henry**.

Vote : En faveur du recours (8 - IttrePlus, P.A. et Ecolo) - Contre le recours (5 - I.C. sauf Pascal Henry) - Abstention (1 - Pascal Henry - I.C.)

Pascal Henry (I.C.) motive son abstention en expliquant qu'au-delà du recours, l'implantation de ce projet est mal pensée pour la sécurité des usagers.

4. LOGEMENT - DOSSIER DU ROMAN PAÏS POUR LA CONSTRUCTION DE QUATRE LOGEMENTS AU QUARTIER DU TRAM : BAIL EMPHYTÉOTIQUE

Christian Fayt (IttrePlus) explique qu'il s'agit d'approuver un bail emphytéotique en faveur de quatre logements sociaux au Quartier du Tram, dont deux logements PMR sur une surface de sept ares. Ce dossier date des années 2008-2009, et a été inscrit dans l'ancrage communal de 2011. Les terrains appartenant à la commune, un bail de 99 ans est prévu pour que le Roman Païs puisse construire ces habitations.

Pascal Henry (I.C.) rappelle qu'au précédent conseil communal, ce point avait été retiré afin qu'il y ait éventuellement une étude de l'impact de la construction de ces quatre logements sur le parking. Qu'en est-il ? De plus, le conseiller exprime à nouveau son désaccord avec ce projet. Lorsque l'ancrage communal avait été discuté, il avait déjà fait remarquer que ces constructions entraîneraient la suppression d'un tiers du parking, alors que Virginal connaît un manque important de places de parking. Depuis l'ancrage communal, la situation a évolué puisque de nouvelles constructions se sont ajoutées à cette zone : une crèche, le centre funéraire. Pour éviter les dérangements, il a été demandé à l'école communale et à Pas à Pas de dire à leurs utilisateurs d'utiliser le parking. Enfin, la Salle Polyvalente est fréquemment utilisée, causant une forte utilisation du parking - qui se retrouve donc souvent complet. Le conseiller demande donc ce qui va arriver quand le parking sera amputé d'un tiers de sa taille ? Que faire de toutes ces voitures ? Il estime qu'une fois encore, ces implantations ne vont pas dans le bon sens et ne répondent pas à une bonne analyse. Il est tout à fait d'accord que des habitations sociales doivent être construites et que l'ancrage communal doit être respecté. Mais ce projet ne semble répondre aux besoins de Virginal. Les gens vont devoir se stationner de façon sauvage pour continuer à profiter de la vie au Quartier du Tram, et cela créera de nouveaux problèmes. Le conseiller demande donc de refuser le bail et de demander d'attendre pour trouver un endroit plus adéquat pour construire ces logements.

Thierry Wyns (I.C.) rejoint son collègue sur le problème de stationnement à Virginal. Certes, il faut des logements sociaux, mais pas comme ça. Il propose que les places de stationnement prévues pour ces constructions soient à front de voirie et non sur le parking, pour préserver déjà quelques places supplémentaires.

Luc Schoukens (Ecolo) soutient le fait qu'il faut augmenter le nombre d'habitations sociales dans la commune. Cependant, les arguments développés par Pascal Henry interpellent. Il ajoute à ça la présence fréquente de camions, stationnés sur ce parking du Quartier du Tram. Une fois les habitations construites, qu'en sera-t-il ? Tout cela pose question sur la gestion de la mobilité et du stationnement à Virginal. Il souligne aussi que le projet ne semble pas correspondre aux exigences de densité reprises dans le schéma de structure.

Daniel Vankerkove (I.C.) est d'accord sur le fait qu'il n'est pas évident d'examiner une demande comme celle-là. L'emplacement de ce projet a été désigné en 2010, la décision a été inscrite en 2011. C'était alors une autre majorité. L'échevin pense qu'il ne s'agit pas de l'endroit le plus approprié. Toutefois, la décision est prise et maintenant, le bail est sur la table. L'échevin approuve les problèmes soulevés par Pascal Henry. Le projet qui est présenté est un projet qui met en difficulté la problématique du stationnement. Le Roman Païs a été rencontré à plusieurs reprises. Nous avons demandé que ces maisons soient construites à front de rue d'Hennuyères, mais cette idée a été refusée par la tutelle. Ensuite, nous avons demandé de reculer au maximum les constructions et de prendre les mesures nécessaires pour qu'il n'y ait pas vue sur les propriétés voisines. Concernant le stationnement, c'est un problème majeur à Virginal - et qui se posera d'ailleurs bientôt à Ittre aussi.

L'échevin précise toutefois qu'il a été demandé au centre funéraire en construction de prévoir sept places de parking devant leur installation. Le quartier du tram pourra, en plus, contenir encore 44 places ou 49, suivant la verdurisation nouvelle du parking. Il aurait préféré que les habitations se déplacent, mais c'est la volonté du

Conseil. Si le projet doit avancer, c'est parce que l'entrepreneur pour ce projet est le même que pour le projet à la Rue Bruyère, et que d'avancer dans les deux projets peut permettre de réduire un peu les frais. Pour lui, l'intérêt de ce projet particulier réside dans le fait que deux des quatre logements seront destinés et adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Enfin, l'échevin a mené une réflexion sur le parking, comme cela a été évoqué par **Pascal Henry**. Ce n'est pas l'objet du point, et il ne s'étalera donc pas sur le sujet. Toutefois, il s'engage à poursuivre cette réflexion et déclare qu'il a déjà un avant-projet à soumettre aux riverains. Cette question devra être creusée par la prochaine législature. Ce projet est très ennuyant pour lui, parce qu'il aurait pu être pensé différemment à l'époque.

Ferdinand Jolly (I.C.) admet que le projet date de 2011, mais depuis lors, il a été quasiment intégralement finalisé. Le marché public a été clôturé, le permis a été octroyé. Maintenant, le Roman Païs attend une décision pour lancer l'ordre d'entamer les travaux. Sans cette décision, l'entrepreneur pourrait demander des intérêts, par exemple. Le Bourgmestre pense qu'il y a un moyen de préserver les places en réorganisant le parking. Pour lui, offrir des habitations sociales, et qui plus est aux personnes à mobilité réduite, passe avant quelques places de parking.

Christian Fayt (IttrePlus) ajoute que l'ancrage communal a imposé un minimum de maisons sociales en 2011. Il est évident qu'il n'est pas facile de trouver des emplacements à Virginal, et encore moins pour des personnes à mobilité réduite. En effet, le terrain doit être plat. L'échevin comprend les réticences dues au manque de places à Virginal. Mais dans son cas, étant donné que sa fille se déplace en chaise roulante, il donne la priorité à la construction de logements accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Luc Schoukens (Ecolo) se demande si réduire à deux habitations pourrait apporter une solution. De plus, il s'étonne qu'on dise que le promoteur est prêt, alors qu'il ne dispose pas encore du terrain. Paul Pierson (Directeur Général de l'Administration Communale) lui explique que le permis urbanistique a été accepté. Le processus en est presque à son terme. Une entreprise a déjà été adjudgée pour ce projet, et cette entreprise attend patiemment. Cette attente pourrait finir par coûter à la commune.

Jean-Paul Cayphas (I.C.) entend les réticences aussi, mais au vu de l'état de l'avancement du dossier, il trouve difficile de revenir en arrière pour sauver quelques places de parking. C'est pour cela qu'il sera pour le projet.

Hélène de Schoutheete (I.C.) demande si ces appartements seront gérés par le CPAS ? Françoise Peeterbroeck (IttrePlus) répond qu'il faut, pour cela, qu'une demande soit faite et ce n'est pas encore le cas. Mais si l'occasion se présente, ça sera évidemment analysé.

Pascal Henry (I.C.) s'étonne qu'on lui répète que le dossier est désormais trop avancé. Il rappelle avoir déjà formulé ces réticences en 2014 pour ce projet et celui à la rue Gaston Vervueren. Il est évident qu'il faut construire des habitations sociales, mais pour lui, il ne faut pas le faire n'importe où et n'importe comment. Concernant la présence de deux camions soulevée par **Luc Schoukens**, il demande aussi ce qu'il sera prévu. Ils ne pourront plus rester là, mais s'ils vont ailleurs, il y aura des nuisances pour les riverains.

A force de minimiser les parkings, les gens sont forcés de se garer sur les trottoirs. Pendant des années, le message est passé pour faire en sorte que les gens se garent sur ces parkings, et maintenant que c'est ancré dans les mentalités, le parking va être réduit.

Le conseiller demande une nouvelle fois de réétudier la possibilité d'augmenter le délai pour envisager d'autres possibilités. Combien cela coûterait-il de le faire ? Il ne demande pas de voter contre le projet, mais de postposer le point pour rencontrer le Roman Païs et réfléchir avec eux.

Daniel Vankerkove (I.C.) explique que le Roman Païs ne changera pas de position. On ne peut pas refaire l'historique de ce dossier, selon lui.

Après une suspension de séance, **Pascal Henry (I.C.)** propose un amendement pour postposer le point et réfléchir à une alternative.

Claude Debrulle (P.A.) demande s'il est possible d'avoir des précisions sur les risques que l'entrepreneur demande, comme compensation, des dommages et des intérêts. Il demande aussi qui représente la commune au sein du Roman Païs et quels sont les interlocuteurs à contacter pour discuter de cet amendement.

Françoise Peeterbroeck (IttrePlus) explique que la commune, par le biais de **Daniel Vankerkove**, et le CPAS, par le biais de Lindsay Gorez, sont représentés au CA du Roman Païs. **Jean-Paul Cayphas (I.C.)** ajoute qu'ils ont donc participé aux discussions.

Paul Pierson (Dir. Gén. Adm. Com.) répond quant à lui que la commune a reçu deux courriers à ce jour. Le premier informait que le dossier était adjugé et que la société était donc en attente. La commune a déjà demandé un délai jusque mars pour qu'une alternative soit proposée, mais rien de concret n'a abouti. Le Roman Païs pousse la commune, parce que c'est la fin de la procédure. L'entrepreneur peut s'en aller, ou demander des intérêts. Quoi qu'il arrive, les conséquences retomberont sur la commune.

Vote sur l'amendement de Pascal Henry : Oui (2 – Ecolo et Pascal Henry – I.C.), Abstention (1 – Daniel Vankerkove – I.C.) – Non (11 – le reste des I.C., IttrePlus et P.A.)
Vote sur le point : Oui (10 – I.C. sauf Pascal Henry, IttrePlus sauf Fabienne Mollaert), Abstention (3 – Fabienne Mollaert – IttrePlus, Ecolo, P.A.), Non (1 – Pascal Henry – I.C.)

Fabienne Mollaert (IttrePlus) motive son abstention par le fait que personne ne se soit engagé à demander que les places de stationnement prévues pour les logements soient mises à front de rue et non sur le parking.

Luc Schoukens (Ecolo) trouve qu'avec cet imbroglio administratif avancé, on ne mesure pas suffisamment les conséquences. Il aurait trouvé souhaitable qu'une alternative soit proposée.

Claude Debrulle (P.A.) est dans le même esprit et motive son abstention par le manque de réponse précise donnée, en particulier sur le sort privé ou public des quatre places de parking figurant au dossier.

5. PERSONNEL COMMUNAL FIXATION DES CONDITIONS DE RECRUTEMENT ET DE NOMINATION AUX GRADES LÉGAUX

Ferdinand Jolly (I.C.) explique qu'il s'agit ici de soumettre le règlement en vue du recrutement d'un nouveau Directeur Général et d'un nouveau Directeur Financier. Il attire l'attention des conseillers sur la section 4, qui concerne la composition du jury. Deux experts doivent être désignés par le Collège. Une réunion a eu lieu le 23 mars avec les syndicats, qui ont proposé que deux représentants soient désignés par la Fédération du grade légal concerné par l'examen. La tutelle a répondu qu'il fallait s'en tenir à la législation. De plus, il a été proposé que le secrétariat du jury soit assuré par un membre pour éviter que les employés de l'administration doivent le faire, mais il nous a été conseillé de ne pas toucher au texte légal à ce sujet. Il souligne que le choix du jury sera essentiel en cas de recours par l'un des candidats.

Claude Debrulle (P.A.) est heureux de voir cette proposition. Cela lui offre un premier embryon de réponse quant à une question écrite qu'il a envoyée il y a un mois et qui n'a pas encore obtenu réponse. Le Directeur Général quitte sa fonction au 1er octobre, ce qui n'est pas négligeable après l'avoir exercée pendant plusieurs décennies. Cette date est fixée à un moment délicat (ndlr : les élections communales sont prévues le 14 octobre 2018). Il faudrait donc s'assurer que la continuité du processus électoral puisse être assurée par quelqu'un qui soit déjà en fonction. Qu'en est-il de la procédure et des délais ? Le conseiller propose que le Conseil Communal donne mandat au Collège pour que la candidature aboutisse pour le Conseil Communal de septembre au plus tard, afin que la personne puisse entrer en fonction en octobre.

Paul Pierson (Dir. Gén. Adm. Com.) précise

d'abord que la question écrite du conseiller Debrulle a été tranchée par le Collège, bien qu'il n'ait pas eu de réponse écrite. Légalement, le poste vacant doit être pourvu dans les six mois suivant la vacance. Le Directeur Général invite également les conseillers à se mettre en garde puisque la période suspecte débutera le 14 juillet jusqu'au 3 décembre (ndlr : période précédant les élections durant laquelle seules les affaires courantes sont traitées). Les avis juridiques semblent tous dire qu'une nomination en période suspecte pourrait être dangereux.

Claude Debrulle (P.A.) change donc sa proposition et demande que le Conseil Communal donne mandat au Collège pour que la candidature aboutisse le 26 juin au plus tard. Paul Pierson (Dir. Gén. Adm. Com.) estime que ce sera difficile au vu de la procédure. La désignation viendra sûrement pour la prochaine législature.

Thierry Wyns (I.C.) se demande alors pourquoi ce règlement n'a pas été anticipé, pour permettre de gagner du temps dans la procédure par la suite. **Claude Debrulle (P.A.)** souscrit à cela. Tenant compte de l'expérience du directeur général, il trouve étonnant que tout cela n'ait pas été anticipé.

Hélène de Schoutheete (I.C.) approuve. Un règlement aurait pu être proposé même sans qu'il y ait de procédure officielle à mettre en place dans l'immédiat. Elle demande si, une fois que le règlement est voté, tout peut être mis en place. **Paul Pierson (Dir. Gén. Adm. Com.)** dit que c'est ensuite le Collège qui doit prendre les mesures nécessaires.

Luc Schoukens (Ecolo) trouve que c'est une situation délicate. Il demande s'il n'est pas envisageable de repousser le départ à la retraite du Directeur Général au 1er janvier 2019.

Ferdinand Jolly (I.C.) explique que dans l'intérêt du bon fonctionnement de ce recrutement, il est judicieux que la procédure soit lancée le plus tôt possible. L'approbation du règlement par la tutelle ne devrait pas poser problème selon lui, et une fois que cela est fait, il faudra lancer le reste de la procédure sans perdre de temps. **Claude Debrulle (P.A.)** redemande alors que le Conseil puisse officiellement donner mandat au Collège pour que, au lendemain de l'approbation du règlement, tout soit mis en place pour qu'une nomination ait lieu avant la période suspecte, dans la mesure du possible. **Ferdinand Jolly (I.C.)** approuve et déclare que certaines démarches peuvent déjà être lancées en attendant l'approbation, pour que tout puisse démarrer ensuite au plus vite.

Claude Debrulle (P.A.) propose alors un amendement pour sa demande, afin de donner mandat au Collège pour qu'une nomination ait lieu au plus tard avant la période suspecte, dans la mesure du possible.

Une suspension de séance a lieu pour étudier cet amendement, à la suite de laquelle **Ferdinand Jolly (I.C.)** annonce que le Collège aimerait modifier l'amendement déposé par P.A. et proposer que le Conseil Communal demande au Collège qu'une nomination ait lieu au plus tard avant la période suspecte, dans la mesure du possible. **Claude Debrulle (P.A.)** trouve que le mot « demande » enlève toute portée à son amendement, et considère que si le Conseil se contente de demander, il est en droit d'attendre une réponse immédiate à la demande. **Christian Fayt (IttrePlus)** lui dit que le Collège va faire tout ce qu'il faut. **Claude Debrulle (P.A.)**, non satisfait du choix des mots dans l'amendement du Collège, en propose un troisième et formule alors que « le Conseil Communal prend acte de l'engagement du Collège d'initier sans délai la procédure permettant la désignation de la personne qui assumera la fonction vacante de Directeur Général de l'Administration Communale, dans toute la mesure du possible, au premier octobre 2018 ».

Vote sur l'amendement final : Oui (14 – Unanimité)

Vote sur le règlement : Oui (14 – Unanimité)

6. INFORMATIONS DU COLLÈGE

Ferdinand Jolly (I.C.) annonce que le Gouvernement wallon a décidé de participer financièrement au redémarrage de l'activité papetière de Virginal. Ils vont donc

investir 4 000 000 – 3 100 000 en prêt à Virginal Papers, et 900 000 de prise de participation au capital. Le Bourgmeister remercie la task force qui travaille d'arrache-pied depuis l'été 2017 pour éviter la fermeture définitive. Il espère que le candidat-repreneur pourra finaliser son accord.

7. POINT À LA DEMANDE D'ARTHUR DEGHEORAIN : PLACEMENT D'UN DISTRIBUTEUR DE BILLETS SUR L'ENTITÉ.

Arthur Deghorain (IttrePlus) explique qu'il a appris la fermeture de la banque BNP-Paribas-Fortis de Ittre à partir du 7 novembre prochain. Cette fermeture entraîne qu'il n'y aura plus de distributeur de billets sur l'entité d'Ittre. A la fermeture de l'agence Belfius de Virginal, des contacts avaient été pris avec B-Post pour installer un distributeur de billets dans le point poste de Virginal. Cependant, cette demande avait été refusée puisqu'un distributeur existait encore sur le territoire ittrois... ce qui ne sera plus le cas en novembre prochain. Le conseiller demande donc quelles démarches ont été entreprises ou sont prévues pour trouver le plus rapidement possible une solution à cette situation.

Ferdinand Jolly (I.C.) confirme que le maintien d'un distributeur semble indispensable pour lui. Une lettre a été envoyée à B-Post le lundi précédent ce conseil, pour rappeler l'engagement de maintenir des distributeurs dans les communes qui ne sont plus desservies par d'autres agences.

Pascal Henry (I.C.) trouve étonnant que le maintien d'un distributeur soit perçu comme une obligation de B-Post. A la fermeture de Belfius, il leur avait été proposé d'intervenir financièrement dans le placement d'un distributeur. Pourquoi cela aurait-il changé ? **Arthur Deghorain (IttrePlus)** explique que c'était en effet une proposition à la fermeture de Belfius, et que B-Post n'avait pas accepté, malgré ça. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** appuie sur le fait que la situation a changé. **Ferdinand Jolly (I.C.)** explique que le maintien de distributeurs dans des communes plus desservies est un engagement de B-Post dans son rapport annuel.

Claude Debrulle (P.A.) apprécie qu'une piste se dégage avec B-Post. Mais qu'en est-il d'une éventuelle négociation avec BNP pour qu'ils maintiennent l'installation existante et déjà sécurisée ? **Jean-Paul Cayphas (I.C.)** doute que la banque va continuer à payer le loyer des bâtiments pour maintenir un distributeur. **Claude Debrulle (P.A.)** considère qu'il faut tout de même poser la question. De plus, comme pour Belfius à l'époque, la fermeture de l'agence devrait entraîner un arrêt des activités financières de la commune avec cette banque. Enfin, le conseiller trouve que cette fermeture est bien dommage, et qu'elle va ajouter au déclin de l'activité au centre d'Ittre.

Pascal Henry (I.C.) propose une dernière piste en demandant si un contact avec Banksys ne serait pas envisageable pour installer un distributeur à l'administration communale.

Ferdinand Jolly (I.C.) assure que ces pistes seront toutes explorées.

8. POINT EN URGENGE : APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER DU PCS

Françoise Peeterbroeck (IttrePlus) explique que, dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale, des subsides ont été obtenus de la Région wallonne à hauteur de 20 118 EUR. Il faut, toutefois, pouvoir justifier de 125 % de ce montant dans les dépenses, soit d'un montant de 25 147 EUR. Le rapport financier aboutit à des dépenses de 31 525 EUR (23 399 EUR en frais de personnel, et le reste, en frais de fonctionnement pour payer les animateurs des ateliers, etc.) Elle demande donc d'approuver le rapport financier afin d'obtenir la dernière tranche de subsides.

Vote : Oui (14 – Unanimité)

9. QUESTIONS ORALES

Centre sportif de Virginal

Luc Schoukens (Ecolo) explique qu'il a pu constater, ces derniers mois, une inadéquation entre les équipements proposés et les

besoins des clubs, ainsi que le fonctionnement inadapté et la non-concertation avec le milieu sportif pour la mise en place. Beaucoup de choses ont été pensées de façon théorique, mais pas pratique et une série de difficultés doivent donc être gérées désormais. Le conseiller a entendu que la salle n'était pas tout à fait aux dimensions pour des compétitions, que les vestiaires n'étaient pas pensés de la façon la plus efficace, etc. D'autres points doivent encore être achevés : la sécurité aux alentours, la finalisation des aménagements, etc.

Le conseiller admet que tout cela a déjà pu évoluer. Les associations ont été mieux intégrées et pourraient finalement s'y retrouver un peu plus (du point de vue de la cafétéria, des tarifs, etc.) Il demande donc vers quoi ce complexe évolue dans la gestion et si les demandes des clubs sont bien honorées ? Il demande aussi ce qu'il en est de l'ASF, qui devait transférer son activité au complexe sportif, mais qui ne peut finalement pas pratiquer sur les terrains multisports.

Daniel Vankerkove (I.C.) lui répond, malgré que cette question orale soit en réalité une série de questions. Concernant l'ASF, les terrains extérieurs ont été prévus pour le hockey et le football, mais le terrain de base, qui a permis d'obtenir les subsides, reste celui de hockey. Le football était au courant depuis le début que l'utilisation de ce terrain par leurs équipes se limiterait à 10 à 15 % de l'utilisation totale. Ils n'ont pas réagi à l'époque mais réagissent seulement maintenant. Le football peut utiliser les terrains, et l'échevin ne demande d'ailleurs pas mieux. L'échevin ajoute qu'il a appris que la gestion interne avait trouvé un arrangement concernant les tarifs, l'utilisation de la cafétéria, etc. et il s'en réjouit. Il sait aussi que la salle est parfois coupée en deux pour réduire les coûts pour les associations, et considère donc que des solutions sont toujours possibles pour les problèmes qui se présentent. Concernant ce qui doit encore être terminé, notamment les luminaires sur le parking, cela a été signalé au directeur sportif, qui a promis de faire avancer cela. La signalisation pour les vestiaires devrait, quant à elle, arriver durant la semaine.

Parking pour les navetteurs à Tubize

Claude Debrulle (P.A.) a posé une question écrite qui portait sur les difficultés de parking pour les navetteurs à Tubize, puisque la commune a généralisé les parcètres. La presse a annoncé que 350 000 EUR allaient être investis pour un vrai parking. Est-ce que la commune d'Ittre a des précisions sur ce projet et la capacité de ce parking ? Est-ce que le parking sera payant ?

Ferdinand Jolly (I.C.) assure qu'il avait bien reçu la question écrite, mais qu'il n'a malheureusement pas encore de réponses quant au nombre de places, à la gestion et à l'aménagement prévus. Il va relancer la demande auprès de son collègue de Tubize.

Potager à partager

Thierry Wyns (I.C.) aimerait savoir s'il est possible de créer des potagers à partager, un peu comme les VAP (ndlr : voiture à partager). Il pense que ça pourrait être une chouette initiative, qui permettrait d'échanger, d'apprendre pour ceux qui ne savent pas jardiner. Cela pourrait compléter les potagers communaux à Ittre, en permettant qu'il y ait aussi quelque chose dans les villages.

Christian Fayt (IttrePlus) est très intéressé par l'idée et va voir comment elle peut être développée, peut-être par le biais du PCDN.

La Valette

Claude Debrulle (P.A.) explique avoir introduit une demande de point supplémentaire concernant la situation de La Valette. Il avait demandé que ce point soit public, et il a été mis en huis-clos par le Collège. Il estime que des éléments auraient pu être développés en public, et il demande des explications quant à ce changement.

Jean-Paul Cayphas (I.C.) estime que le Collège a jugé qu'il y avait des informations sensibles.

Ferdinand Jolly (I.C.) explique que le Collège ne voulait pas porter préjudice aux actions de la task force qui travaille aux suites du théâtre de La Valette.

Le conseil se poursuit à huis clos.

Julie Duthy.

Conseil communal du 24 avril 2018



Conseillers communaux présents : Jean-Paul Cayphas (IC), Ferdinand Jolly (IC), Daniel Vankerkove (IC), Hélène de Schoutheete (IC), Pascal Henry (IC), Thierry Wyns (IC), Christian Fayt (Ittre+), Richard Flandroy (Ittre+), Françoise Peeterbroeck (Ittre+), Arthur Deghorain (Ittre+), Corinne Latinis (Ittre+), Claude Debrulle (PA), Patrick Montjoie (PA), Luc Schoukens (Ecolo).

Conseillers excusés : Fabienne Mollaert (Ittre+), Donatienne Jossart-Le Bailly de Tillegem (IC).

Conseillers absents : Aurélie Poulaint (Ittre+)

Conseillers arrivés en cours de réunion : Pascal Henry (IC) (point 2), Patrick Montjoie (PA) et Luc Schoukens (Ecolo) (point 1).

1. EGOUTTAGE RUE DU CROISEAU : DÉCOMPTE FINAL DES TRAVAUX ET SOUSCRIPTION DES PARTS AUPRÈS DE L'INBW

Christian Fayt (Ittre+), échevin des travaux publics, explique que les travaux sont finis, ont été bien reçus par l'InBW. «La part souscrite est de 438.838 €, représentant 51% du total des travaux. Le remboursement se fera via le budget extraordinaire pendant 20 ans.»

Vote - Egouttage Rue du Croiseau
Pour : Unanimité (13)

2. LOTISSEMENT 85 LOGEMENTS À VIRGINAL - OUVERTURE DE VOIRIE DÉCISION

Daniel Vankerkove (IC), échevin de l'urbanisme, introduit le dossier en notant que le Collège (du bourgmestre et des échevins) a une position commune sur le sujet et rappelle que le volet voirie, discuté aujourd'hui, est «indissociable du volet urbanisme». «Tel quel, le projet doit être revu : en fonction des remarques des riverains provenant de l'enquête publique, en fonction d'aspects indéfinis relatifs aux cessions de terrains communaux, en fonction de l'articulation avec le centre sportif et de l'articulation avec la parcelle en continuité avec la rue du cimetière». L'échevin rappelle que le Collège avait émis le 5 mars un avis défavo-

nable «à l'unanimité» sur le projet. «Il ne tenait pas compte des avis de la population et nous avons demandé qu'il soit retravaillé.» Les décisions du Collège sont liées pour les deux volets du projet. «Pour ces raisons, le Collège émettra un avis «négatif».

Débat

Claude Debrulle (PA), conseiller, demande sur quoi porte la proposition du Collège. «S'agit-il de refuser le projet ou de le suspendre et de le reporter ?». «Nous refusons le projet, car il faut être cohérent avec la première décision», répond **Daniel Vankerkove (IC)**.

Le conseiller PA poursuit en demandant des clarifications sur la taille du projet. «J'ai lu le procès-verbal de la réunion de concertation et n'ai pas trouvé de précisions sur la taille du projet. On évoque des superficies allant de 2,7 hectares jusqu'à 4 ha en passant par 3, mais rien de définitif. Quel sera alors l'impact des constructions sur la densité de l'habitat ? Quel est le taux d'habitat raisonnable ? 85 logements, ou plus ou moins, cela a un impact sur la densité.»

Claude Debrulle (PA) poursuit en mettant en évidence le risque couru par le Collège en refusant le projet. «Est-ce que le Collège s'est informé de la réaction du promoteur au refus de la commune ? Car, c'est le fonctionnaire délégué qui tranchera. ... Un refus pourrait être préjudiciable à ce stade-ci pour tout le projet. Le fonctionnaire délégué pourrait être tenté de s'aligner sur l'avis de la commune et rejeter le tout.»

Daniel Vankerkove (IC) explique alors qu'à la réunion de concertation, le promoteur n'a donné aucune réponse définitive sur la question de la superficie. «Or, sur ce point, il faut revoir le projet en tout état de cause». **Claude Debrulle (PA)** insiste alors sur la question de la justification du Collège. «Le refus n'est pas négligeable. La voirie proposée touche l'entrée du projet et l'entrée de l'infrastructure sportive. Si le promoteur devait renoncer, la commune devrait ouvrir à ses frais la voirie vers le centre sportif.»

Daniel Vankerkove (IC) répond alors que la cession des terrains communaux, nécessaires pour l'accès routier, n'est pas défini, ce qui constitue «un obstacle sérieux». «Ta position est donc de refuser l'accès», intervient **Pascal Henry, conseiller IC**.

Pascal Henry (IC) poursuit. «Je m'étonne un tout petit peu qu'on vienne au Conseil avec un projet pas abouti. Au vu de l'étude globale d'aménagement demandée par le Collège, avec des infrastructures de services, avec une école et avec des modification rue de Samme pour la sécurité». Il continue. «Je présume que vous avez fait beaucoup de réunions avec le promoteur. Le projet est parti à Wavre (Note : où se trouve le fonctionnaire délégué de la Région wallonne) et vers d'autres administrations. Aujourd'hui, vous demandez un vote négatif sur la voirie, mais les motifs invoqués ne sont pas sérieux» ... «Il ne fallait pas présenter le projet aujourd'hui, mais, au contraire, rencontrer le promoteur et revenir ici avec un projet abouti.»

Daniel Vankerkove (IC) répond que l'important est «le suivi des avis des habitants et des différents considérants». «Nous avons attendu les avis des organismes, la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM), Inter-Environnement Wallonie, l'Office de circulation routière. Les habitants nous ont fait part de leur crainte qu'en une fois ce projet ferait perdre l'aspect typique du village de Virginal. InterEnvironnement Wallonie et la CCATM ont remis un avis défavorable. Nous avons communiqué au fonctionnaire délégué que nous ne voulions pas du projet tel quel. Aujourd'hui, arrive la voirie. Nous voulons garder le caractère rural de notre commune. Il y a un lien direct entre la voirie et le projet. Nous devons envoyer un message clair.»

«Pourquoi traiter le sujet avec une langue de bois ?» demande le conseiller **Debrulle (PA)**. «Je présume que le promoteur est intéressé à connaître la surface habitable pour faire ces calculs de rentabilité». Le conseiller parle alors d'attitude «un peu démagogique» sept mois avant les élections. Votre décision revient à dire «Vous voyez, messieurs les habitants, on vous a écouté». **Daniel Vankerkove (IC)** répond alors que le promoteur était au courant de la position du Collège. «Il aurait fallu qu'il envisage les choses autrement. Il aurait fallu qu'il retire le dossier.»

Le conseiller **Ecolo Luc Schoukens** pointe alors du doigt deux, trois choses. «Le dossier n'est pas mûr. Le type et le nombre d'habi-

tants, la gestion énergétique, la gestion de la mobilité avec l'ajout d'une école, d'un autre quartier, nous manquons d'éléments pour donner le feu vert, mais la majorité aurait dû influencer le promoteur pour faire en sorte qu'il y ait une bonne gestion de l'espace public.»

Jean-Paul Cayphas (IC), président du Conseil, interrompt les débats et fait remarquer au conseiller **Debrulle (PA)**, qui s'est levé pour aller discuter avec un membre du public, qu'il n'est pas «déontologique de parler à quelqu'un dans le public».

Patrick Montjoie, conseiller PA, se félicite que le Collège ait eu des contacts avec le promoteur et demande à **Daniel Vankerkove (IC)** d'expliquer aux conseillers le contenu de ces échanges. **Daniel Vankerkove (IC)** répond qu'en 5 ans comme échevin, il n'a jamais rencontré un promoteur seul. «J'ai eu des contacts, pas définitifs, avec les promoteurs et leur ai toujours dit, 'tenez compte des avis des organes de concertation et des habitants'». **Pascal Montjoie (PA)** apostrophe le président du Conseil, **Jean-Paul Cayphas (IC)**, et demande que l'échevin réponde à sa question et «arrête de tourner autour du pot».

Jean-Paul Cayphas (IC) réplique que l'échevin «dit ce qu'il veut. C'est son droit». «Je ne te donnerai pas le point de vue du promoteur», argumente alors **Daniel Vankerkove (IC)**. «Tout est dans le dossier». «Ya rien dans le dossier», réplique **Claude Debrulle (PA)**.

Thierry Wyns, conseiller IC, prend la parole pour insister sur l'impact du projet sur les services associés comme les soins médicaux, les transports en commun, les places dans les écoles, ... «On ne parle pas que de 85 logements, mais d'un projet global. Est-ce que le promoteur a prévu de l'intergénérationnel ?», ajoute le conseiller qui parle d'une «grosse réflexion nécessaire pour le futur, pas aboutie» ici. L'échevin de l'urbanisme se déclare «tout à fait d'accord avec le conseiller».

Pascal Henry (IC) revient sur la défense de la ruralité invoquée pour refuser la voirie et le projet en l'état. «Vous voulez rigoler ! Cela fait six ans qu'on n'arrête pas de construire à Ittre, à des endroits bien moins opportuns qu'ici». Quant à tenir toujours compte de

A votre service depuis 1980

Electricité Marchal sprl

Mise en Conformité

Travaux et dépannages en tous genres.
Vidéoparphonie.
Chauffage électrique.
Domotique BTICINO et HAGER
Surveillance par caméras.

Contrôle d'accès en tous genres.
Electrification de portail ou porte de garage.

067/64 61 13 - 0475/479 346
info@marchalsprl.com
www.marchalsprl.com

MEMBRE DE
COM AGR

DÉCORATION - ATMOSPHÈRE - ÉVÉNEMENTS
RUDI HANNON
Au Bazar

Heures d'ouvertures
le lundi et mardi sur RDV - le mercredi de 14h00 à 18h30
le jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h30
le samedi de 9h30 à 14h00

rue de la Station 28 Braine-le-Château
02/366 37 46 - 0475/46 24 39
www.aubazar.be

MSCJAP COMPUTER
Votre partenaire informatique à taille humaine

Pour Particuliers - Indépendants - PME
6 j./7 sans supplément de prix le soir et le week-end, devis gratuit.

COMPRENDRE VOS BESOINS ET VOUS PROPOSER DES SOLUTIONS
ADAPTÉES À VOTRE BUDGET EST NOTRE PRIORITÉ

INSTALLATIONS - MAINTENANCES - UPGRADES - VENTES - RÉSEAUX
SYSTEME DE SURVEILLANCE - DOMOTIQUE

DÉPANNAGE EN ATELIER - À VOS BUREAUX OU À DISTANCE*

http://www.mscjap.eu

02/313.06.60 compan@mscjap.eu

*Si votre machine a toujours un accès à internet.

hp Synology Microsoft VMware HIKVISION FIBARO

PATRICE FOUCART
33 Rue Emile Nils 1460 Ittre

Abattage - Elagage
Taille de haies
Bois de chauffage - Travaux forestiers

MEMBRE DE
COM AGR

067/56 17 54 ou 0476/82 46 37

L'Etable d'Hôtes
Ferme de Samme

SALLE DE FÊTES ET DE BANQUETS
ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

**TABLES D'HÔTES TOUS LES VENDREDIS
DÈS 19H30**

CUISINE AUX LÉGUMES BIO

rue de Tubize 4B - 1460 VIRGINAL
067/78 06 70 - 0497/415 421 - 0494/652 753
letabledhotes@letabledhotes.be - www.letabledhotes.be

l'avis des habitants, «cela fait six ans que vous n'écoutez pas les gens et ce qu'ils vous disent. Au conseil précédent, je vous ai dit que la construction sur le parking du quartier du tram n'était pas idéale, mais vous avez refusé d'en tenir compte et avez évoqué le risque de recours et le risque financier pour la commune.» ...

Le conseiller explique alors avoir vu le projet. S'il trouve que le côté répétitif et la qualité des logements peuvent être améliorés, **Pascal Henry (IC)** précise que le projet favorise la mobilité douce et offre à la commune du logement public. «On peut bloquer le projet, car il va augmenter les problèmes de mobilité, mais vous avez vous-même dit que vous ne pouvez pas l'enterrer car tout est constructible à Virginal». Et puis, «le promoteur va peut-être faire un recours, qu'il va peut-être gagner!». De toute façon, «la hausse de la population, d'année en année», devrait être l'occasion de réfléchir aux services et repenser l'urbanisme, comme de revoir le Plan Communal d'Aménagement (PCA), datant de 2002, et de faire un cadastre des surfaces constructibles pour éviter d'avoir un promoteur venir ici avec un autre projet massif. «Nous avons l'opportunité ici de viser le moyen et le long terme et de clarifier ce qu'on veut. Or, ici vous demandez aux conseillers de prendre position sur base de quatre points farfelus à propos de quelque chose que vous auriez dû décider bien avant».

Daniel Vankerkove (IC) remercie le conseiller à qui il ne va pas faire plaisir. «Tu te trompes, sous cette législature, il n'y a pas eu un lotissement. Nous avons également refusé aujourd'hui un autre lotissement pour un problème identique». Pour le reste, «nous avons mis en place avec les quatre logements sociaux à Virginal, ce qui avait été décidé auparavant. Quand on a demandé à la commune de mettre en place ces logements, tout le monde était d'accord. Vous avez vos responsabilités très fortes», souligne alors l'échevin. «Ne fais pas allusion à d'autres éléments», pointe alors **Jean-Paul Cayphas**.

L'échevin de l'urbanisme continue alors. «Vous parlez d'un problème de cohérence du Collège. Mais nous avons des interactions et on trouve à s'entendre et à proposer des solutions ... Pour ce qui est de votre perception de l'urbanisme dans la commune, je dois vous dire qu'il n'y a pas beaucoup de constructions à Ittre par rapport aux autres communes. Nous sommes à la pointe sur ce point dans le Brabant wallon et à l'Ouest de la province», assène **Daniel Vankerkove (IC)**.

«Je demande une mention d'ordre», intervient alors **Claude Debrulle (PA)**. «Il y a une attaque personnelle d'un membre du Collège contre un conseiller et vous ne dites rien». «Je lui ai dit de ne pas se faire l'écho d'éléments externes», répond le président **Cayphas (IC)**.

Le conseiller Ecolo Luc Schoukens prolonge la réflexion du **conseiller Henry (IC)** et demande à ce qu'on redéfinisse le cadre urbanistique globalement. «Il faut faire de la pédagogie à ce sujet et expliquer aux habitants dans quelles directions nous souhaitons aller. Pour ce qui est du PCA rue de Samme, créé en 2002, il faut voir que nous sommes en 2018, que le quartier est égoutté, qu'il y a des défis énergétiques, de mobilité et des attentes de gens qui ont évolué». Le conseiller souhaite que l'on revienne alors ce PCA.

Vote – Voirie projet « 85 logements » - Virginal
Contre : 11 (IC + Ecolo)

Abstention : Pascal Henry (PA), Patrick Montjoie (PA) et Claude Debrulle (PA).

Justification d'abstention
Patrick Montjoie (PA) explique son vote d'abstention par l'absence de la totalité des éléments pour juger en connaissance de cause, par la langue de bois de l'échevin et invoque des motifs électoraux comme explication de la décision du Collège.

Claude Debrulle (PA) explique son vote d'abstention par le fait que le projet n'est pas abouti, que le risque existe que l'accès à l'infrastructure sportive soit à charge de la commune si le promoteur rejette les demandes de modifications et par l'absence d'information sur les échanges entre le Collège et le promoteur.

Pascal Henry (IC) explique son vote d'abstention par le fait qu'on ne vienne pas avec des projets de fond, où on présente l'ensemble d'un projet avec les tenants et les aboutissants. «Refuser un projet en refusant une voirie devra être expliqué à la population».

Le président Cayphas (IC) s'indigne alors que les propos des abstentionnistes «dépassent largement la motivation de cette dernière. «C'est une première, deuxième, voire une troisième intervention que vous faites. C'est la première fois que je vois cela».

3. EXTENSION DU CENTRE ADMINISTRATIF (ANCIENNE POSTE) : CAHIER DES CHARGES (CDC) ET MODE DE PASSATION

Christian Fayt (Ittre+), échevin des travaux publics, explique aux conseillers qu'il s'agit d'un des deux dossiers d'investissement communal en cours, avec un autre à Virginal. Le CdC se divise en trois lots ; lot 1 pour le gros œuvre, lot 2 pour la partie technique, lot 3 pour le parachèvement. Les travaux concernent le sous-sol, l'aménagement du rez-de-chaussée et du premier étage ... Depuis huit ans, il n'y a pas eu de travaux, pas de réutilisation dans l'ancienne poste depuis le départ du CLI. Nous souhaitons la remettre en ordre.

Luc Schoukens (Ecolo) demande quelle est la part de financement provenant de subsides et de l'auto-financement. Ensuite, s'il reconnaît la nécessité à l'administration de fonctionner correctement, il ajoute que la commune connaît des difficultés financières. «Je m'étonne par contre qu'on supprime un poste de conseiller en énergie, alors qu'il coûte nettement moins que les 376.000 euros dépensés ici. Nous manquons vraiment d'une réflexion globale avec des priorités claires, tenant compte de l'avis de la population, tenant compte des besoins énergétiques, avec des choix politiques assumés. Ici, je n'ai vraiment pas l'impression que cet investissement corresponde à cela».

Claude Debrulle (PA) se tourne vers l'échevin des finances (**Mme. Hélène de Schoutheete - IC**). «Je rappelle ma demande d'un plan général des emprunts de la commune. Hélène m'a dit que nous l'aurions pour la modification budgétaire 1. Je ne vais pas discuter sur votre engagement de ne pas dépasser 1 million 400 mille euros d'emprun », explique le conseiller tout en le mentionnant.

Le conseiller PA poursuit. «Je note également qu'on ne voit rien dans cet aménagement sur les synergies possibles d'implantation entre le CPAS et la commune, qu'on fige dans un plan une forme d'organisation du travail alors que des nouvelles formes d'organisation émergent (télétravail, paysage ...). Vous allez travailler par phase successive en commençant par le rez-de-chaussée. Mais quid de l'assise quand vous aménagez le grenier en salle du conseil communal et en salle de mariage, avec plusieurs dizaines de personnes présentes ?». **Claude Debrulle (PA)** demande également à ce que le Collège fasse preuve d'une vision sur le long terme à propos de l'ensemble des

salles communales et de leur affectation. «Pour le reste, nous sommes d'accord avec le projet, mais nous avons besoin d'un plan de financement global, de précisions sur les synergies avec le CPAS et d'une discussion sur l'usage de l'ensemble des salles».

Christian Fayt (Ittre+) rappelle qu'en 2016 le conseil communal a voté le Plan d'Investissement Communal (PIC), comprenant les travaux rue Bruyère de Virginal, l'aménagement de l'ancien centre administratif et des travaux rue du petit Paradis. «Tous ces travaux demandent un laps de temps très long. Pour la rue Bruyère de Virginal, les prix, reçus fin 2016, étaient plus bas que l'estimation première. Il y avait 30.000 euros prévus pour quelques investissements dans le centre administratif. Cela nous a coûté très cher. Comme nous n'avons pas utilisé tout l'argent des subsides accordés, nous avons dû rembourser 140.000 euros. Nous avons également perdu l'investissement pour le PIC 2016-2018». L'échevin veut faire le maximum pour que l'entrepreneur soit désigné avant le 31 décembre de cette année. «Au niveau investissement, il y a 140.000 EUR pour la rue Bruyère et 112.000 EUR pour l'ancienne poste. Si nous faisons cela, cela permettrait d'augmenter notre partie significativement. Les autres investissements sont mis dans le PIC de 2019-2021».

Ferdinand Jolly (IC), bourgmestre, explique que le projet vise à aboutir à des locaux spacieux, bien aménagés, que le plan soumis offre une grande souplesse au niveau de l'organisation des bureaux. «L'argent investi dans les locaux actuels pourra servir à d'autres services. Les synergies avec le CPAS pourraient être intelligemment développées. Une réflexion doit également être approfondie sur les salles. Nous avons besoin d'un travail en profondeur».

Christian Fayt (Ittre+) ajoute que la commune manque de salles. «Pas mal d'associations sont demanderesse d'espace, plus accessibles que le 2^e étage du château Bauthier (siège du CLI). L'ascenseur pour le 2^e étage (du grenier de l'ancienne poste) se justifie par la nécessité d'un meilleur endroit pour le conseil communal. Ici, c'est aussi trop petit pour les mariages».

Claude Debrulle (PA) suit le bourgmestre sur l'usage des salles, mais trouve la remarque sur les synergies un peu courte. «Pourquoi ne pas décider maintenant des synergies avec le CPAS ? ... En ne les anticipant pas, on risque de se bloquer». Le conseiller trouve «dommage» qu'il n'y ait pas eu d'anticipation sur un bâtiment abandonné depuis des années et s'inquiète de

Massages relaxants Réflexologie plantaire Reiki

Cabinet diététique - Chantal VAN LIERDE
36 rue G. Vervueren 1460 VIRGINAL 067/64 64 37



Entreprise de Toiture, Zinguerie.
Neusy Michel
Tous travaux de toiture, zinguerie, charpente, étanchéité de cheminée, démolissage, plate-forme zinc, pvc, roofing, peinture sur ardoises, nettoyage gouttières, contrat d'entretien, devis gratuit, neusymichel@hotmail.com
Neusy Michel SPRL



ELECTRICITÉ - CHAUFFAGE - SANITAIRE - RÉNOVATION - AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR & EXTÉRIEUR - PISCINES - JARDINS ESPACES VERTS - CONCEPTION RÉALISATION - ENTRETIEN

Pierre Carton
0494/52 48 28 - p.carton@bc-sprl.be
Pierre Stryckman
0475/28 50 42 - p.stryckman@bc-sprl.be

MEMBRE DE COM AGR

La Brioche d'Or

P. Rheaun

Votre artisan vous propose un large assortiment :
PAINS, PETITES BOULANGERIES, VIENNOISERIES, TARTES, PÂTISSERIES, GLACES, BISCUITS SUCRÉS, ... (COCKTAILS, PAINS SURPRISE, BISCUITS SALÉS, ...)

Heures d'ouverture :
du mercredi au samedi de 7h à 18h30 et dimanche de 7h à 17h

067/64 77 35
info@labriochedor.be - www.labriochedor.be
PÂTISSIER - BOULANGER - CHOCOLATIER - GLACIER

Ets BONTET Philippe S.P.R.L.

Châssis - Portes - Vérandas - Volets



P.V.C Deceuninck (possibilité bois et Alu)
Electrification de volet (délais rapides)
Primes à l'énergie et réduction d'impôts

Rue Bruyère de Virginal, 76
1460 Ittre (Virginal)

Tél : 067/64 83 01 - Fax : 067/64 83 01
Gsm : 0475/571 399

COMARTAGRIND

ITTRE - HAUT-ITTRE - VIRGINAL

FAITES LE BON CHOIX, CONSOMMEZ ITTROIS !

L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS, DES ARTISANS,
DES AGRICULTEURS ET DES INDUSTRIELS À VOTRE SERVICE!
WWW.COMARTAGRIND.BE

Kiné balnéothérapie

Traitement dans l'eau, utilisé dans de nombreuses pathologies :

- ✓ Récupérer la mobilité de son corps ou d'une articulation après un traumatisme
 - ✓ Retrouver sa forme tout en respectant ses limites physiques
 - ✓ Aider son corps atteint de fibromyalgie
 - ✓ Détendre son corps en douceur sur les conseils d'une kinésithérapeute.
- Autant de bonnes raisons de se mettre à l'eau!

Les séances se déroulent au Centre Pure
Rue de la Procession 4 à 1460 ITTRE
Le jeudi de 15h à 16h
Infos : 0496/876322
Natasha.rommes@gmail.com
Réservation obligatoire

CARFITTING

067/21 92 89

ENTRETIEN - RÉPARATION - ACHAT - VENTE
VÉHICULES TOUTES MARQUES

Vincent Verstraeten
Rue les Hauts du Ry Ternel 32 - 1461 HAUT-ITTRE

l'état du plancher du grenier et de l'impact que cela aurait sur le déroulement des travaux.

Le bourgmestre Jolly (IC) répond que la sécurité doit être maximale pour un local aménagé pour le public, mais que le travail sur le grenier n'handicaperait en rien les travaux du rez-de-chaussée et du premier étage.

Christian Fayt (Ittre+) ajoute que «la première chose que la commune a demandé, c'est de vérifier la toiture. «Nous avons eu la confirmation de son bon état. Nous avons travaillé avec l'architecte pour faire quelque chose de cohérent. Sinon, pour le reste, ce serait dommage de faire une belle salle pour les gens, sans aménager l'espace de travail. Si c'est nécessaire, on mettra des poutrelles à claveaux pour la stabilité».

Le conseiller Schoukens (Ecolo) demande de confirmer que 340.000 EUR sont à la charge de la commune. «Le deuxième projet coûtera probablement la même chose. Je ne remets pas en question le fait que le personnel doit disposer de locaux corrects, mais ne suis pas certain que cela soit prioritaire. En ce qui concerne le 2^e étage, je ramène une réflexion sur les autres espaces. Nous nous sommes déjà rencontrés dans la salle Planchette. Pourquoi ne pas dès lors faire un appartement d'urgence au premier étage. Après tout, cela fait 100 ans que le premier étage est vide.»

Carole Spaute (directrice générale faisant fonction) explique alors qu'un lien entre la poste et le centre administratif est prévu avec un passage au rez-de-chaussée.

Christian Fayt (Ittre+) rappelle qu'il y a trois lots sur le projet, qu'à la fin 2018, il faut désigner l'entrepreneur pour la rue Bruyère de Virginal et les lots 1 et 2 du projet du centre administratif. «Cela nous permettrait de reporter au PIC suivant le lot 3 en y ajoutant la finition de dernier étage.»

Carole Spaute ajoute qu'il n'y aura pas de subventionnement par le PIC pour ces travaux.

Patrick Montjoie (PA) s'étonne de ce que la directrice financière a eu 11 jours depuis le 13 avril pour rédiger son avis, mais que rien n'a été joint au dossier des conseillers. «Je n'ai pas vu cet avis», ajoute Carole Spaute. «Je propose alors de reporter le vote, car il manque un document légal au dossier», déclare Patrick Montjoie (PA). «On peut voter sous réserve d'avis favorable», explique la directrice générale ff.

Vote - CdC Centre administratif
Pour : 11 (Ittre+ et IC)

Abstention : 3 (PA-2 et Ecolo-1).

4. NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL - SÉLECTION

Ferdinand Jolly (IC) explique que le poste de directeur général sera vacant au 1^{er} octobre 2018. «Le Collège souhaite attribuer la fonction par voie de recrutement et demande à être chargé de l'exécution de la décision».

Le conseiller Debrulle (PA) s'inquiète du délai de lancement des appels à candidature et de la constitution du jury. «Dès que vous obtenez l'accord de la tutelle, cela permettrait de lancer la procédure pour désigner un candidat avant le 14 juillet».

Le bourgmestre Jolly (IC) explique alors que le Collège a sollicité l'avis de l'Union des Villes et des Communes pour l'envoi d'une liste d'experts. «Le Directeur général a aussi pris contact avec le président de la fédération des directeurs généraux pour informer des communes identiques aux nôtres de notre désir de constituer un jury. Nous avons également pris contact avec des enseignants, des personnes avec des qualifications incontestables. Le Collège va désigner deux experts parmi les personnes proposées. Enfin, pour ce qui est des délais, il faut minimum 15 jours entre l'envoi de l'appel à candidatures et la date de l'examen.»

Donc, rappelle le conseiller PA «il faut donc que ce soit abouti avant le 14 juillet. La candidature sera présentée au conseil communal du 26 juin».

Vote - Sélection nouveau directeur général. Pour : 14 (Unanimité)



L'ancienne poste accueillera l'extension du Centre administratif

5. EGLISE SAINT PIERRE - COMPTES 2017 : APPROBATION

Hélène de Schoutheete (IC), échevine des finances, parle de comptes extrêmement clairs. «Il y a 38.363 EUR en recette, 34.423 EUR en dépenses, 3.939 EUR en bonis, et 7.341 EUR en intervention de la commune. Le boni du compte 2016 était de 17.209 EUR. Il y a eu une dépense extraordinaire de 12.000 EUR pour la rénovation de l'autel à la Vièrge grâce aux dons de 2 mécènes».

Vote - Comptes 2017 Eglise Saint Pierre
Pour : 14 (Unanimité)

6. ESPACE BAUTHIER - TRAVAUX CONTRE L'HUMIDITÉ : CAHIER DES CHARGES ET PROCÉDURE

Christian Fayt (Ittre+), échevin des travaux publics, explique que le conseil communal avait précédemment demandé une étude par un architecte pour estimer le prix du chantier pour régler le problème d'humidité

à l'antenne de police et à l'Espace Bauthier. «Il se monte à 190.092,01 EUR TVA comprise». Pour l'humidité au Espace Bauthier, «le total se monte à 109.051 EUR tva comprise. Il a été décidé de travailler en tranche - la tranche 1 de 24.114 EUR, la 2 de 24.490 et la dernière de 60.447 EUR - pour accélérer les travaux. Nous souhaitons travailler avec une procédure négociée sans publication préalable». Sinon, «nous voulons travailler en même temps sur les deux chantiers, mais c'est probablement très urgent à Bauthier, même si, à la police, ils travaillent dans des conditions malsaines».

Luc Schoukens (Ecolo), en tant qu'ancien directeur du Centre des Loisirs et d'Information d'Ittre, établi à l'Espace Bauthier, est content de voir qu'après avoir attiré pendant des années l'attention sur le sujet, «une solution pointe à l'horizon». Le conseiller demande également si on a identifié l'origine des problèmes d'humidité et les solutions à y apporter. «Je me pose également une question sur la tranche additionnelle».

Christian Fayt (Ittre+) répond que, pour l'Espace Bauthier, il avait demandé au servi-

mètres dans le parc pour trouver des marécages. L'incidence de l'humidité n'a pas été appréciée à l'époque des travaux de réfection. Nous en payons aujourd'hui le prix. Au-dessus de l'eau, il y a du sable et en-dessous de l'argile. Entre les deux, l'eau stagne. Quand tu as fait tes travaux il y a dix ans, tu n'as pas pris cela en compte».

Claude Debrulle (PA) réplique que c'est pour cela qu'il demande si l'architecte a analysé les causes.

L'échevin des travaux publics poursuit. «Avec des injections, il y a un moyen de stabiliser tout cela». Il ajoute que l'antenne de police, où des travaux d'aménagement ont été fait, se trouve rue des digues, là où il y avait un étang avant».

Claude Debrulle (PA) s'inquiète du sol sur le côté droit de l'Espace Bauthier. «Il y a une fissure dans la cave. Est-ce qu'elle est stable ou pas ? On avait demandé au service des travaux de mettre des marques».

Christian Fayt (PA) répond que les marques ont bien été apposées et que rien n'a bougé depuis. Quant à l'eau, «si on la pompe trop, on va avoir un autre problème» (de stabilité).

Vote - CdC et procédure « Travaux humidité Espace Bauthier ». Pour : 14 (Unanimité)

7. ANTENNE DE POLICE «TRAVAUX HUMIDITÉ ANTENNE DE POLICE» - CDC ET PROCÉDURE. (VOIR POINT 6.)

Vote - CdC et procédure «Travaux humidité Antenne de police». Pour : 14 (Unanimité)

8. CENTRE SPORTIF - NOMINATION D'UN RÉVISEUR D'ENTREPRISE : CDC ET PROCÉDURE

Ferdinand Jolly (IC) explique que le conseil d'administration de la Régie Communale Autonome, chapeautant le centre sportif de Virginal, a approuvé le cahier des charges pour la désignation d'un réviseur d'entreprise. «Je propose maintenant aux conseillers d'approuver ce cahier des charges, la procédure négociée sans publication préalable et le montant estimé de 7.260 EUR (TVA compris)».

Vote - Centre sportif/Réviseur d'entreprise : CdC et procédure. Pour : 14 (Unanimité)

9 & 10. INTERCOMMUNALE DE MUTUALISATION «INFORMATIQUE ET ORGANISATIONNELLE» - IMIO : AG ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

Ferdinand Jolly (IC) demande aux conseillers d'approuver l'ordre du jour des deux assemblées générales (AG) et de charger les délégués de la commune de relayer cette décision aux assemblées.

Vote - IMIO - AGs. Pour : 14 (Unanimité)

Agence Ittre

Rue Basse 26
1460 Ittre
+32 (0)67 64 55 40 | +32 (0)2 228 17 00
ittre@bnpparibasfortis.com
N° FSMA 045110 cA-cB

BNP PARIBAS FORTIS

PETITES INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES
PLOMBERIE - ELECTRICITÉ
ET AUTRES TRAVAUX DANS LA MAISON :

AUGRANGE sprl



À VOTRE SERVICE



Charles de Le Hoye-Pussemier
067 21 91 79 ou 0476 23 40 78

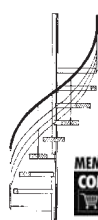


SEEPOWER
www.seepower.be
Tél.: +32(0)67.64.91.78
Rue de Tubize 8A/1 • 1460 Ittre
Location de matériels pour toutes vos fêtes

GODART S. SPRL
PARTICULIERS & INDUSTRIE :
• Curage par WATER-RECYCLING
• Fraisage de racines et de béton
• Hydrocurage / Débouchage
• Vidange / Nettoyage
• Endoscopie / Détection
067/64.92.55
Réparation d'égouts SANS casser votre carrelage
Egout cassé, infiltration d'eau, racine d'arbre, dépôt calcaire, ...
Votre problème ➔ Notre solution !

Gascard G.S.C. sa

Constructions métalliques
Ferrergeries contemporaines



Ateliers et siège social
Rue de Tubize 12
1460 Ittre - VIRGINAL
Tél. 067/64 79 00
Fax. 067/64 73 03

Sprl

TORDEURS

Patrick

CHAUFFAGE - SANITAIRE

**Installation - Entretien
Dépannage**

Tél. & Fax : 067/64 72 82
Rue de Fauquez 21 A -1460 ITTRE

INFORMATIONS DU COLLÈGE

Pas d'information du Collège.

QUESTIONS ORALES
DES CONSEILLERS

Documents pour la Modification budgétaire 1

Claude Debrulle (PA) demande au bourgmestre qu'en plus du plan général des emprunts évoqué pendant ce conseil, le Collège ajoute un plan détaillé sur les dépenses faites dans le cadre de la lutte contre les inondations – qu'est-ce qui a été dépensé, comment et quand – et un tableau définitif sur les dépenses, les subsides et la récupération de la TVA dans le cas du centre sportif de la rue de Samme.

Ferdinand Jolly (IC) marque son accord sur la lutte contre les inondations et le plan des emprunts. «Tous les emprunts (travaux

immobiliers, égouttage, leasing ...)», insiste le conseiller Debrulle (PA). Carole Spaute (dir. gén. ff) explique, pour le centre sportif, que le projet 2 est terminé, qu'il reste un tout petit montant à dépenser pour le projet 1 et que le projet 3 est toujours en cours, soit la pose de luminaires sur le parking et d'autres menus travaux à cet endroit». La directrice générale ff ajoute qu'il sera possible de globaliser cela dans un document.

Ecole communale – Agent de sécurité Corine Latinis (Ittre+) relaie la demande de parents d'élève de remettre un agent de sécurité pendant les entrées et sorties de l'école communale d'Ittre.

Ferdinand Jolly (IC) explique que le gardien de la paix présent à la rue de Baudemont pour gérer la sécurité devant l'école communale a quitté la commune. «Il avait introduit une note de frais de déplacement de plus de 500 EUR par mois. Il n'était plus possible de continuer. Nous avons contacté l'Agence Locale pour l'Emploi pour trouver

un remplacement».

Jean-Paul Cayphas (IC) souligne que le gardien de la paix faisait «très bien son travail et était aimé des parents et des enfants».

Distributeur de billets – BPost/Virginal Arthur Deghorain (Ittre+) demande à avoir la réponse du Collège concernant le placement d'un distributeur de billet à la poste de Virginal.

Ferdinand Jolly (IC) explique avoir écrit à BPost au sujet de l'obligation d'installation de distributeur de billets dans le cadre du contrat conclu avec l'état fédéral. «BPost doit installer ce distributeur à Virginal, mais comme le budget 2018 était clôturé, BPost va procéder au placement en 2019».

Jean-Paul Cayphas (IC) de s'exclamer «C'est une excellente chose», avant de reprendre sa parole comme président. «Oups, il n'y a pas de débat sur les questions orales».

François Vermeulen

PETITES ANNONCES

A LOUER

(libre d'occupation), pour personne seule (m/f), de toute confiance. Pour cohabiter dans maison située à Ittre (Centre) Prix : 540€/mois (y compris charges : eau - chauffage - électricité). Logement indépendant situé au 2e étage. Comprenant : Hall (palier) - living (fenêtre Velux) - 1 chambre (fenêtre Velux). Une petite pièce aménagée avec : kitchenette avec évier, frigo et 2 taques de cuisson électrique, lessiveuse et micro-onde. Douche et WC (séparés par porte accordéon). Possibilité de connexion internet

Pour conditions et renseignements : 0477 42 87 43

AVIS DE RECHERCHE

Brocante de Virginal.

Avons acheté un jeu scientifique "véhicules à eau" dont il manque malheureusement une pièce essentielle. Peut-être se trouve-t-elle dans l'autre boîte "solaire" ? Les vendeurs pourraient-ils me contacter. Merci d'avance.

Marc Hordies. Tel : 0489/05.86.34

Sports

FOOT : tournoi
avec les Vétérans
JSI pour Wapa

WAPA FOOTBALL LEAGUE

Quoi? La Wapa football league 2018 au profit de l'association WAPA INTERNATIONAL qui soutient la réinsertion des ex-enfants soldats et victimes de guerre en Ouganda et au Sri-Lanka.

www.wapainternational.org

Où ? Sur le nouveau terrain synthétique de Virginal, 20 rue de Samme.

Equipes mixtes ? 5 contre 5 sur quart de terrain, 1 fille minimum par équipe.

Quand ? Les mercredis 6 et 13 juin à partir de 19h30.

Pour qui ? Pour vous! En tant que spectateur ou joueur (inscription sur la page facebook de l'événement Wapa football league- Ittre) Bienvenue à tous!

Pol Perniaux

Succès monstre pour le premier
ITTRE TRAIL !

Le samedi 14 avril se déroulait la première édition de l'ITTRE TRAIL organisé par Les Foulées du Ry Ternel, une association chapeauté par l'Amicale des Anciens du Patro Notre-Dame d'Ittre.



Dès 14h, sous un soleil radieux, une foule de coureurs se pressait au Pré de l'Aite pour participer à cet événement dont la particularité consiste à être ouvert à tous et entièrement gratuit ! Au programme, deux parcours (7 km et 12 km) arborant les sentiers de la région étaient proposés et la qualité des tracés fut soulignée par l'ensemble des sportifs présents.

Les organisateurs avaient poussé la perfection en offrant également des ravitaillements en course et à l'arrivée (notamment grâce au sponsoring du Délitraiteur).

Laurent Pardon, coordinateur du trail, soulignait les points forts de l'événement : «ITTRE TRAIL est un projet sportif, éco-responsable, 100% gratuit et convivial. Notre souhait est de proposer un "Trail Off". Dans cet esprit, pas de classement à l'arrivée, juste le plaisir de courir et de découvrir un tracé

nature et de magnifiques paysages.»

Du côté des autres satisfactions, le volet éco-responsabilité récoltait de nombreux suffrages. Celui-ci s'articulait autour de plusieurs points : l'utilisation des gobelets réutilisables aux ravitaillements/bar, le nettoyage complet des sentiers, la diminution des emballages ainsi que le balisage temporaire.

Enfin, après ce bel effort, les 200 sportifs se retrouvèrent au «village départ» où un château gonflable (avec l'aimable participation de www.location-chateau.be) égayait les plus petits tandis que les plus grands se désaltéraient autour d'un rafraîchissement bien mérité !

Pour plus d'informations sur le prochain ITTRE TRAIL, rendez-vous sur la page Facebook « Les Foulées du Ry Ternel ».

PROCHAIN
CONSEIL
COMMUNAL :
MARDI 29 MAI

Le Conseil Consultatif des Sports de Ittre, avec le soutien de la commune, vous invite à son premier

MARCHÉ
DES
SPORTS
DIM. 03 JUIN 2018
DE 14 À 18H

DEMONSTRATIONS
STANDS D'INFO
INITIATIONS

ENTREE GRATUITE
INFOS : 0495.286.072

trial
danse
tennis
hockey
football
navigation
badminton
self-défense
mini-football
arts martiaux
marche à pied
tennis de table
sports pour PMR
sports pour seniors
et beaucoup d'autres !

CENTRE SPORTIF DE ITTRE-VIRGINAL
RUE DE SAMME, 22 - 1460 VIRGINAL

NOUVEAU
A BRAINE-LE-CHÂTEAU
Vous entendez mal ?

Une solution efficace, très discrète
Et très peu coûteuse vous intéresse ?
Une bonne audition
Aux meilleurs conditions

JOURNEES SPECIALES D'INFORMATION
SUR LES NOUVEAUX APPAREILS AUDITIFS
Test auditif gratuit

Tous les lundis de 9h à 12h
Autres heures et jours sur rendez-vous

Tél. : 02/366 03 13

Les appareils les plus petits du monde dans ou derrière
l'oreille. Consultations gratuites sans engagements

- Toutes les grandes marques avec garantie
- Le plus grand choix
- Prêt à l'essai sans engagement
- Appareils pas chers et très discrets
- Tous les modèles existants
- Les nouveaux modèles à réglage automatique
- parking devant le magasin

NOUVEAU Centre auditif
AUDIO-MEDICA SUPER
EQUIPE
INTERNATIONAL DE Braine-le-Château
rue de Tubize 109 à Braine-le-château - 02/366 03 13

ALACOURONNE
ESTAMINET
LA MER DU NORD
VIENT BERCEUR
NOS TERRASSES

ESTAMINET - À LA COURONNE
BRASSERIE FAMILIALE, TERRASSES
GRILLADES AU FEU DE BOIS, CARTE & SUGGESTIONS, LUNCH...

DU MERCREDI AU DIMANCHE
ITTRE GRAND'PLACE
067-56 02 11

MENU DES DIGUES

1 CROQUETTE CREVETTES + MOULES 25€

MENUISERIE GENERALE
JEAN-PIERRE & BASTIEN
BRANCHE

Châssis / porte / volet
PVC /BOIS/ ALU
Menuiserie Int /Ext
Devis gratuit et compétitif

TÉL FIXE : 067/21 59 52
GSM : 0499/61 11 28 OU 0473/86 51.93

Pour vos publicités
Le Petit Tram
067/64 73 23
www.ittreculture.be

Ittre Cultures

En pages 6 et 7

RENO CORNER

Rénovation • Dépannage
Toiture • Zinguerie •
Plomberie
Carrelage • S.D.B.

Rue du Bure, 19 Bte 5 1460 Ittre
0478/ 72 82 08

WoodCreation

La qualité sur mesure

WoodCréation vous propose la réalisation sur mesure de :

- ✓ vos placards et dressings,
- ✓ vos meubles de salle de bains,
- ✓ vos portes et escaliers,
- ✓ votre cuisine,
- ✓ l'aménagement de votre magasin.



AMAURY JOACHIM
0475/30 76 69
woodcreation@woodcreation.be - www.woodcreation.be
17, rue des Primevères 1460 Ittre

DÉCOUVREZ LE GOLF

dans l'un des plus beaux Clubs de Belgique, au sud de Bruxelles !

APRÈS-MIDI DÉCOUVERTE LE DIMANCHE

- 14h45 Accueil des participants (€ 5,- p.p.)
- 15h00 **INITIATION DE GOLF**
- 16h30 Drink et infos: comment débiter le golf ?

INSCRIVEZ-VOUS !
info@tournette.com
067-894 266
www.tournette.com
GOLF CHÂTEAU DE LA TOURNETTE



FUNERAILLES MMC. CAMPENS
BRAINE-LE-CHÂTEAU
02 355 50 50




www.mmcampens.be
+32 477 25 66 22
+32 2 355 50 50
RUE DE LA LIBÉRATION, 21
1440 BRAINE-LE-CHÂTEAU

Une famille
À votre service...

MATÉRIAUX ET TERRASSEMENT

Nivellement
Empierrement
Égouttage
Station d'épuration
Fondations bâtiment
Transport matériaux
Service containers
Location Bobcat et minipelle



CLAES - 067/64 80 96 - 067/64 65 22
0479/99 45 15 - VIRGINAL

Restaurant Y

Service traiteur -15%

CUISINE GRECQUE TRADITIONNELLE ET OUZERIE

Fermé le lundi et le samedi midi
Spécialités de viande, grillades, poisson. Et de MEZE A découvrir notre petit menu la table de l'Y
38€ vin compris
(les samedis soirs - réservation souhaitée)

Rue Basse, 26 à Ittre - 067/33.23.86
(anciennement Abreuvoir)

ETS LAMBERT Y ET FILS SPRL

Rue Basse Hollande 37
1460 Ittre

Fixe : 067/64 62 28
Fixe : 067/64 66 24
Fax : 067/54 94 54
etslambertyetfils@hotmail.be

Tous travaux de toiture et zinguerie
Ossature - Bois

DEPUIS 1932
4^{ème} génération



NOBILE Cycles

Vente-Réparation

067/64 78 26

Ouvert du mardi au vendredi de 13h à 18h
Le samedi de 9h à 12h et de 13h à 16h
Sur RDV tous les matins de 9h à 12h
Fermé les dimanche et lundi

Rue Bruyère de Virginal 37 Virginal
antonio.nobile@belgacom.net

Restaurant Le Relais du Marquis

TERRASSE ET JARDIN

PLAT DU JOUR 10,50€ - LUNCH 2 SERVICES À 15,50€
MENU AU FIL DU TEMPS 3 SERVICES 25€
CARTE, MENU 3 SERVICES AU CHOIX À 35€
MENU OFFERT POUR VOTRE ANNIVERSAIRE (MIN 4 CTS)

Restaurant ouvert tous les jours sauf le dimanche soir & jours fériés

Rue de la Planchette 18 à 1460 Ittre
Tél. : 067/64 71 71 - Fax : 067/64 81 60
information@relaisdumarquis.be - www.relaisdumarquis.be



SANTOSDESIGN

Intérieur - Architecture intérieure



MEMBRE DE COMARTAGRIND



Couleurs Désir

Jean-Marc De Sutter - Peintre décorateur

0477 77 49 92
jmdesutter@hotmail.com
www.couleursdesir.be

Intérieur et extérieur (façade, corniche...)
Revêtement de sol, tapis, vinyle, parquet
Tapissage, fibre de verre, patine à l'ancienne
Faux plafonds et cloisons, Gyproc

ASSURANCES - PRÊTS - PLACEMENTS



PASCAL HENRY

Rue du bois de la Houssière, 68
1460 ITTRE - VIRGINAL

MAIL : ASSURANCES.HENRY@HANDCO.BE SITE : WWW.ASSURANCES-HENRY.BE

L'assurance sans souci ! **067.64 93 09**

Partenaires: Allianz, BNP PARIBAS CARDIF, BOISSE DKV, FIDEL, Foyer, etc.

PÉDICURE MÉDICALE ANAÏS



RDV.0471.80.28.11

Kunsten bo(i)s des arts

Lundi 21 mai Kasteelpark à Lembeek



Optique
Léonard

Heures d'ouverture

Mardi : 9h-12h et 14h-19h

Mercredi : 9h-12h et 14h-19h

Jeudi : 9h-12h et 14h-18h

Vendredi : 9h-12h et 14h-19h

Samedi : 9h-12h



Optique Leonard - 15 rue Basse à Ittre - 067/64 77 28

ALNO



*Cuisines équipées sur mesure ...
à Ittre*



Yvébé sprl

Une histoire de cuisine ...

Yves Vanbrabant
yvebe.cuisine@gmail.com
0495 20 20 89

www.yvebe.be

Suggestions du Mois

Jusqu'au 3 juin 2018

*Menu 1 entrée 47 euros - Menu 2 entrées 60 euros
ou individuellement*

Vins Maison ou Bière au Fût ou Softs Offerts pendant le Repas
ou 50 % sur la Carte des Vins si Toute la Table prend le Menu

Champagne* + 3.5 €

ou Daïquiri Fraise | Cachaça, Fraise, Citron Vert
ou Basil Smash | Gin, Basilic, Citron Jaune

Burrata & Poudre d'Olive Noire,
Ketchup de Betterave Rouge, Roquette & Fraises
ou 6 Huîtres Creuses Fines de Claires n° 3,
Gelée de Vinaigre à La Framboise

ou Crevettes Nobashi Panées, Rémoulade de Choux-Rave
& Mayonnaise au Wasabiou

Roulade de Concombre, Saumon Fumé, Ricotta & Olives

ou Salade César Basse Température
ou Royale d'Asperges Vertes & Dés de Foie Gras Poêlé,
Sauce Bigarade Dos de Cabillaud Rôti,
Sauce Vierge | Pommes Nature

ou Filet de Perche du Nil, Bouillon Thaï
au Lait de Coco | Nouilles Japonaises

ou Burger de Volaille, Ecrasée d'Avocat &
Sauce Piment | Pommes Frites

ou Escalope de Veau Panée, Champignons,
Tomates & Parmesan | Pennes Napolitaines

ou Côte de Boeuf Simmental,
Sauce au Choix | Pommes Frites + 5 €

Assortiment de Fromages Belges

ou Fraise Melba

ou Compotée de Rhubarbe, Fraises au Balsamique
& Glace au Lait d'Amande

ou Mille-Feuille Croquant à la Crème de Banane &
Caramel au Café, Glace Noix de Pécan

ou Digestif au Choix

Thé **ou** Café



Restaurant -Traiteur «Les Béliers»

97 Rue de Namur. 1400 Nivelles
www.lesbeliers.be - 067/21.92.05

A CASA VOSTRA

RESTAURANT - PIZZERIA



**POUR
1 PIZZA
OU 1 PLAT
A EMPORTER
VOUS RECEVEZ
LE 2^{ÈME} A
50%***

**POUR
2 PIZZA
OU 2 PLATS
A EMPORTER
VOUS RECEVEZ
LE 3^{ÈME}
GRATUIT***

**ACTION VALABLE POUR LES MOIS DE
MARS - AVRIL & MAI 2018**

*valable uniquement à emporter - remise ou gratuité appliquée sur le plat le moins cher.

Réservation par téléphone conseillée

Tél. 067 64 60 73

Rue du Croiseau 159, 1460 Ittre . Fermé: jeudi et samedi midi

ARPENDIS S.P.R.L.

Bureau de Géomètres -Experts

20, rue Haute à 1460 Ittre

info@arpendis.be

0495 / 260 701

